RAPPORT ANNUEL 1972

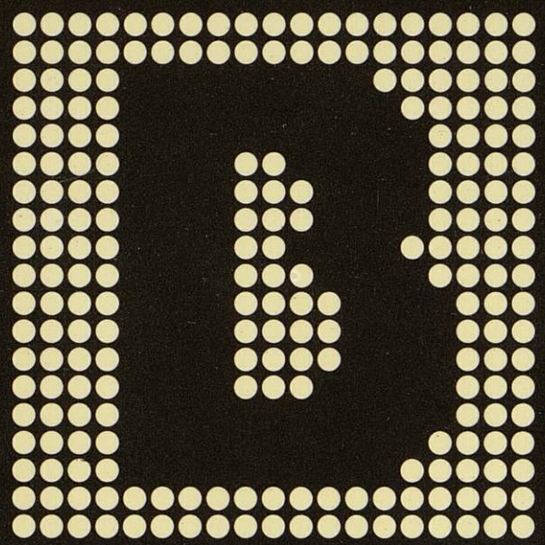

BNP

BANQUE NATIONALE DE PARIS

EXERCICE 1972

Société Anonyme au capital de 500 millions de francs
Siège Social : 16, boulevard des Italiens
75009 Paris - R.C. Paris 66 B 4244

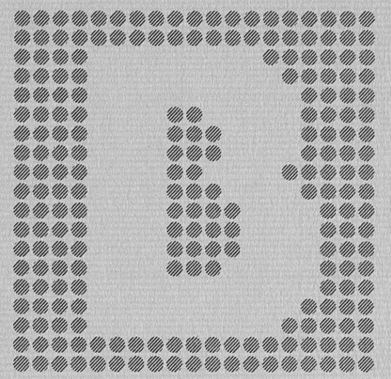

BNP

SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION/DIRECTION GÉNÉRALE 5

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES BANQUES 7

BILANS ET RÉSULTATS 21

BILAN 1972 28

COMPTES DE RÉSULTATS 30

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 33

PARTICIPATIONS ACQUISES AU COURS DE L'EXERCICE 1972 34

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 37

RÉSOLUTIONS DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES BANQUES 38

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES 39

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Pierre LEDOUX

Présidents d'Honneur

Henry BIZOT
Henri GILET

Administrateurs

Jean ALIDIERES
Pierre CALVET
Pierre CELIER
Jean KLEIN
Jacques MAILLET
Jean MOUCHEL
Georges POMPEY
Philippe THOMAS
Charles VEVERKA

DIRECTION GENERALE

Directeur Général

Gaston DEFOSSE

Directeurs Généraux Adjoints

Jean DROMER
Gérard LLEWELLYN
Marc MANIFACIER

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A LA COMMISSION DE CONTROLE DES BANQUES

Messieurs,

Située entre deux dévaluations du dollar, 1972 fut à certains égards l'année des désillusions. La confiance que les pays occidentaux avaient pu mettre dans la remise en ordre apparente de leurs affaires monétaires en décembre 1971 ne tint que six mois. Leurs espoirs de voir les tensions inflationnistes s'apaiser fondirent plus vite encore.

Pourtant le bilan de cette année s'avère largement positif. Les systèmes économiques des nations industrialisées se sont mieux accommodés qu'on ne pouvait le craindre de ces incertitudes. Leur aptitude à la croissance s'est encore une fois manifestée de façon brillante.

Aussi est-ce plutôt la persistance du développement économique qui paraît être le fait principal de 1972. L'intensité de la reprise en dépit des problèmes monétaires d'une part, l'accélération de l'inflation en dépit des efforts de contrôle d'autre part, en témoignent clairement.

CROISSANCE ET MONNAIE.

Pour les pays développés, 1972 aura été l'année de la reprise. Le taux moyen de croissance du Produit National Brut des sept grands de l'O.C.D.E. (Etats-Unis, Canada, Allemagne Fédérale, France, Royaume-Uni, Italie et Japon) a été de 5,7 %, contre 3,3 % l'année précédente. Cette accélération a été particulièrement nette pour les pays ayant connu en 1971 un ralentissement certain (Italie, Royaume-Uni, et surtout les Etats-Unis qui gagnent trois points), exception faite de l'Allemagne qui, bien qu'en progrès, est restée à un niveau modeste (3,2 %). Pour les autres tels le Canada, la France, et le Japon, où 1971 avait été une année relativement favorable, la reprise est évidemment de moindre ampleur. Le Canada est passé de 5,5 à 6 %, la France de 5,1 à 5,5 %, le Japon de 6,6 à 8,5 %.

Cette amélioration résulte en bonne part de l'assainissement du climat général, mais aussi de diverses interventions budgétaires et monétaires. La plupart des budgets ont été en expansion. Des allègements fiscaux ont été consentis (U.S.A., Canada, Grande-Bretagne), parfois des accroissements de dépenses publiques acceptés (Japon) et des découverts budgétaires importants sont ainsi apparus comme nécessaires.

Simultanément, les politiques monétaires ont aussi été expansionnistes. Dans la plupart des pays, la masse monétaire a augmenté rapidement faisant de la consommation le moteur principal de l'expansion. A cela s'est ajoutée parfois la stimulation de l'exportation résultant pour certaines économies des changements de parité monétaire.

Aussi l'essor du commerce international a-t-il été vigoureux. Le regain de l'activité industrielle n'a pas toutefois permis de restaurer l'équilibre des marchés de l'emploi. L'écart persistant entre l'offre et la demande de travail, constaté partout, s'explique au moins en partie par la nature des investissements retenus au cours d'un exercice où les coûts de main-d'œuvre ont augmenté à des rythmes très rapides (plus de 10 % en Europe).

Le cas de la France s'inscrit parfaitement dans ce contexte général. Durant la première moitié de l'année, la préoccupation principale a été le maintien de l'emploi et le soutien à l'expansion. En conséquence, la T.V.A. a été allégée en janvier par le remboursement des "butoirs" et certaines dépenses d'équipement accélérées. En mars, de nombreux prix ont été remis en liberté. Les taux d'intérêt ont été abaissés, notamment le taux d'escompte qui, en avril, est ramené à 5,75 % contre 6,50 % au début de l'année, et les taux d'emprunt à long terme qui reviennent en deux étapes de 8,50 % à 8 %.

Au second semestre, l'ampleur de l'inflation redevient le souci primordial. Diverses dispositions sont prises pour ralentir la distribution du crédit et alléger les prix d'une partie de la T.V.A.

C'est en effet l'augmentation de la masse monétaire (+ 19 %) et des crédits distribués (+ 23 %) qui se révèle comme le fait saillant. Né des largesses rendues nécessaires par la primauté des préoccupations du début de l'année, ce gonflement excessif n'a pu être facilement contrôlé, principalement en raison des craintes que suscitait l'afflux éventuel de devises étrangères et tout particulièrement de dollars.

La concertation des responsables européens en septembre et octobre aboutit à une tentative de freinage. La BANQUE DE FRANCE releva son taux d'escompte jusqu'à 7,5 % au début de décembre, tout en augmentant le taux de réserves obligatoires sur les remplois des banques de 4 à 33 %. Ainsi le crédit se trouva-t-il simultanément raréfié et renchéri. La hausse des prix n'était pas pour autant contenue.

HAUSSE DES PRIX ET CONTROLE.

L'année 1972 a été tout particulièrement marquée dans tous les pays par l'accélération de la hausse des prix qui a atteint, vers la fin de l'année et pour certaines nations, des rythmes inquiétants de l'ordre de 10 %.

Si l'inflation s'est notablement ralentie aux Etats-Unis et n'a guère augmenté au Japon, elle s'est accélérée en Europe Occidentale à partir du second semestre. La pénurie de certains produits alimentaires, la viande notamment, la hausse de certains prix "administrés" dans l'agriculture et les services publics, et les politiques de crédit, ont déclenché un mouvement dont l'Europe semble subir particulièrement les conséquences.

Pourtant, et ce fait mérite d'être souligné, la plupart des pays ont mis en œuvre des moyens d'action parfois fort énergiques. Cette généralisation des interventions n'est pas apparue comme suffisante pour enrayer une tendance apparemment inéluctable.

Aux Etats-Unis, les mesures de blocage temporaire, puis de contrôle, instituées en novembre 1971, sont pratiquement restées en vigueur durant toute l'année 1972. Des contrôles des prix alimentaires furent utilisés en Italie et en Espagne. Un blocage des prix, des salaires, et des dividendes fut appliqué en Grande-Bretagne.

En France, les interventions n'ont pas pris ces formes. Que le taux d'augmentation soit d'un point supérieur à ce qui avait été jugé comme inacceptable l'année précédente, n'a pas provoqué de mesures coercitives et directes, sinon dans le sens d'un allégement de la fiscalité indirecte pesant sur les produits de grande consommation.

L'impuissance des Etats à contenir individuellement le glissement des prix a certes de multiples explications. Mais c'est, en dernière analyse, leur dépendance à l'égard d'un système monétaire international déréglé qui paraît peser le plus lourd.

L'augmentation incontestable des richesses créées au cours de cette année fut payée par l'incapacité à l'organiser sans mouvement excessif de prix, comme si 1972 avait été l'occasion de saisir au passage les chances de croissance qui s'offraient, sans consentir pour autant à régler les problèmes difficiles ouvrant sur l'inconnu.

LE MARCHE MONETAIRE ET L'EVOLUTION DES TAUX.

Cette conjoncture évolutive n'a pas manqué d'éprouver l'activité bancaire française en 1972.

Les fluctuations du marché monétaire ont été importantes. Conformément aux désirs du Gouvernement de poursuivre une politique favorable à l'expansion économique, le taux de l'argent a d'abord enregistré une baisse au cours du premier semestre, le taux d'intervention de la BANQUE DE FRANCE sur le marché monétaire marquant une diminution régulière, de 5,73 % en janvier à 3,51 % en août. Mais cette politique devait être profondément modifiée par la suite sous la double influence de la situation monétaire internationale et du souci du Gouvernement de freiner la hausse des prix. C'est ainsi qu'à partir d'octobre, le marché au jour le jour entre banques dépassait 6 % et s'établissait au-delà de 7 % en décembre.

Au dispositif renforcé des réserves obligatoires auquel sont assujetties les banques, s'ajoutaient deux hausses successives du taux d'escompte de la BANQUE DE FRANCE porté à 6 1/2 % le 2 novembre, puis à 7 1/2 à la fin de novembre. Toutefois, l'équilibre du marché monétaire a pu être assuré sans difficultés majeures grâce à des interventions exceptionnelles et à la réduction progressive de quatre points du coefficient de retenue des effets à moyen terme. De plus, l'autorisation a été donnée aux banques d'inclure dans ce coefficient des obligations à moins de sept ans. La BANQUE NATIONALE DE PARIS a profité prudemment de cette innovation. Elle est, par ailleurs, intervenue largement pour prêter sur le marché.

Tout comme en 1971, l'évolution des taux du marché a entraîné plusieurs modifications à la hausse du taux de référence des banques. Il est à remarquer toutefois que les quatre hausses successives, qui ont porté le taux de référence de 6,10 % en mai à 7,10 % en novembre, représentent environ un point de moins que l'écart maximum enregistré par le marché au jour le jour entre banques durant la même période.

Les variations de ces différents taux ont, sur la marge bénéficiaire des banques, une incidence qui peut différer selon la structure des établissements et la politique qu'ils suivent en matière de crédits et de dépôts. La recherche des ressources dans le public exige, chez les banques qui s'y consacrent, l'entretien d'un réseau de collecte

coûteux en frais de fonctionnement et charges d'investissement. Ce coût majore sensiblement l'intérêt servi. C'est pourquoi une période de bas taux, comme ce fut le cas durant le premier semestre, est favorable à celles des banques qui, consacrant moins de moyens à recueillir l'épargne des particuliers, empruntent sur un marché devenu large pour satisfaire leurs remplois.

Les grands établissements de crédit ont bénéficié des augmentations de taux qui se sont produites durant le second semestre. Mais cet avantage s'est trouvé limité par les restrictions quantitatives à l'octroi des crédits appliquées à la fin de l'année, sous forme de réserves obligatoires pénalisant lourdement la progression des remplois bancaires.

L'ACTIVITE DE LA BANQUE NATIONALE DE PARIS.

A travers cette situation monétaire fluctuante, la BANQUE NATIONALE DE PARIS s'est attachée à maintenir une politique commerciale active.

Venant après une année elle-même sans complaisance, l'année 1972 a vu cependant la profession s'engager davantage dans des actions concurrentielles touchant à tous les domaines d'activité : collecte de l'épargne, diversification des remplois, activités financières.

LES RESSOURCES.

Consciente des moyens considérables nécessaires dans le présent et l'avenir à la poursuite de l'expansion de notre économie, la BANQUE NATIONALE DE PARIS a consacré un effort sans relâche à la recherche et la diversification des ressources. En dépit d'une concurrence très vive, elle s'est attachée à développer ses relations avec des catégories sociales de plus en plus étendues, professions libérales, cadres, techniciens, mais aussi employés et ouvriers, qui désormais ressentent l'utilité des services bancaires. Ces efforts de prospection ont été appuyés d'actions spécifiques en faveur de certaines formes de dépôts : en particulier, une campagne "épargne", bénéficiant d'un important soutien publicitaire, a permis d'obtenir de bons résultats en matière de comptes spéciaux.

Cette politique a porté ses fruits. Les dépôts stables n'ont cessé de croître tout au long de l'exercice, marquant une amélioration constante du pourcentage de pénétration dans tous les secteurs de clientèle.

Au 31 décembre 1972, les dépôts à vue et à terme qui lui sont confiés par les particuliers ont augmenté de 29 % par rapport au 31 décembre 1971. Les Bons de caisse, de leur côté, ont progressé durant la même période de 26 %.

En 1972, le double mouvement de consolidation des ressources, déjà perceptible antérieurement, s'est poursuivi par un glissement de l'épargne à vue vers l'épargne rémunérée d'une part, et des ressources d'origine commerciale vers les dépôts émanant de la clientèle privée d'autre part ; les ressources commerciales représentaient, au 4 janvier 1973, 39 % du volume des dépôts de la clientèle, alors que les ressources de la clientèle privée représentaient 61 %. Quant aux dépôts rémunérés, ils occupent en fin d'exercice 51 % du total des exigibilités de la clientèle de la B.N.P.

LES REMPLOIS.

Grâce à la croissance de ses ressources stables, la BANQUE NATIONALE DE PARIS s'est donné les moyens de développer une action prépondérante dans les différents secteurs de remplois.

La formule de crédit aux particuliers mise en œuvre en 1971 sous le nom de "crédit express" a rencontré un remarquable succès en 1972. Elle répondait en effet à un indiscutable besoin de cette clientèle qui pouvait ainsi bénéficier d'une partie plus appréciable des fonds d'épargne qu'elle nous confie. Les crédits aux acquéreurs immobiliers ont été développés et se sont affirmés comme un soutien très utile de l'expansion. La BANQUE NATIONALE DE PARIS s'est également préoccupée de répondre aux besoins de sa jeune clientèle en organisant une campagne d'information et en mettant au point des formules appropriées de crédits.

L'effort de promotion et d'adaptation a aussi porté sur les crédits aux entreprises. Ayant conscience de l'importance économique des petites et moyennes entreprises, qui représentent plus du tiers de l'activité industrielle française et les trois quarts de l'activité commerciale, la BANQUE NATIONALE DE PARIS a augmenté très sensiblement l'aide qu'elle leur apporte en finançant leur équipement en matériel.

Pour les groupes d'affaires importants, la création, en début d'exercice de la DIRECTION des GRANDES ENTREPRISES et du DEVELOPPEMENT (D.G.E.D.), construction originale qui permet, à l'égard de ces groupes, de centraliser et de coordonner les moyens d'action, sans restreindre le rôle des Agences, a pleinement atteint son but. La nouvelle Direction s'est attachée à rechercher, cas par cas, des solutions appropriées pour financer des programmes qui, par leur importance comme aussi parfois en raison des structures financières, n'auraient pu trouver leur solution dans le cadre et les normes des crédits traditionnels. Ainsi ont pu être facilités dans des secteurs aux besoins considérables, tels ceux de l'énergie ou des industries de base, des investissements décisifs pour l'économie.

La D.G.E.D. a pu également, par ses études, apporter des réponses à des grands problèmes qui touchent l'avenir rapproché et qui ont des résonances au-delà de nos frontières, tel le financement de l'énergie d'origine nucléaire. Dans cet esprit, la BANQUE NATIONALE DE PARIS a créé, en association avec plusieurs grandes banques étrangères, la COMPAGNIE INTERNATIONALE pour le FINANCEMENT de l'ENERGIE NUCLEAIRE, qui, s'appuyant sur ses actionnaires, mettra à la disposition de l'industrie française et étrangère des financements appropriés à chacun des stades de la production de l'énergie.

La BANQUE POUR L'EXPANSION INDUSTRIELLE "BANEXI", banque d'affaires du Groupe B.N.P., a notablement développé son activité en faveur des entreprises, et notamment des affaires à structure familiale, qui ont à résoudre des problèmes d'adaptation aux conditions nouvelles des marchés et des techniques. Par ses négociations, ses participations et ses crédits elle a prolongé et complété l'intervention de nos Réseaux. Elle a également contribué au financement de nombreuses promotions immobilières.

Pour prolonger son action aux négociations et aux interventions mettant en jeu des affaires au niveau international, la BANEXI a renforcé la participation qu'elle avait prise aux côtés de la B.N.P. et de la S.F.E. dans la COMPAGNIE INTERNATIONALE pour le DEVELOPPEMENT "INTERFINEXA", société de droit suisse.

Développant ses activités de crédit-bail immobilier par sa filiale NATIOBAIL fondée en 1969, notre Etablissement a également créé, en juillet 1972, avec LOCAFRANCE et la BANQUE DE L'INDOCHINE, une société de crédit-bail mobilier, NATIOEQUIPEMENT, au capital de F 10 000 000, immédiatement opérationnelle et agissant en liaison étroite avec les équipes spécialisées de nos Sièges.

LE MARCHE FINANCIER.

L'année 1972 a encore connu des volumes élevés d'émissions d'obligations, tant pour le secteur public que pour le secteur privé. Une performance particulière a concerné les émissions des Sociétés de Développement Régional, qui ont dépassé le montant record d'un milliard de francs. Néanmoins, à la suite du mouvement marqué de baisse des taux, la pression des emprunteurs sur le marché a nettement diminué à partir d'avril, puis a repris sa vigueur durant les quatre derniers mois. En outre, sous l'effet de la baisse des taux et surtout de l'amélioration du climat boursier, des émissions d'obligations convertibles ont pu être lancées pour des montants nettement plus importants qu'en 1971.

Rappelons que, sur le marché des obligations, les taux nominaux fixes, qui s'élevaient respectivement dans le courant du mois d'avril à 8 % et 8,25 % pour le secteur public et le secteur privé, contre 8,50 % et 8,75 % précédemment, ont été maintenus à ce niveau jusqu'à la fin de l'année, alors que, durant les derniers mois, les taux actuariels ont marqué une tendance à la hausse.

La Bourse de PARIS a fait preuve l'an dernier de dispositions très favorables qui tranchent avec son médiocre comportement de 1971. Le volume des transactions a augmenté d'environ 50 % et l'indice des valeurs françaises, publié par la Chambre Syndicale des Agents de Change est passé de 74,9 % à 87,7 % (+ 17 %), après un maximum de 98,3 % atteint en octobre. Ce redressement de la cote est dû pour l'essentiel à la réapparition d'acheteurs étrangers, et notamment britanniques, sur un marché qui, l'année précédente, s'était trouvé isolé des mouvements de capitaux internationaux à la suite des mesures prises pour protéger le franc des remous de la crise monétaire.

La dépréciation manifeste des valeurs françaises, paradoxale dans la conjoncture économique dont bénéficiait notre pays, a suscité un regain d'intérêt de la part d'investisseurs qui, depuis les accords conclus à WASHINGTON le 18 décembre 1971, avaient cessé de redouter qu'un enchaînement de mesures protectionnistes n'aboutisse

finalement à une récession généralisée. La hausse du marché français s'est d'ailleurs accompagnée d'une évolution parallèle de ses homologues étrangers, tous ensemble bénéficiaires de ce retour à la confiance, mais le phénomène a été particulièrement sensible à PARIS, principale victime en 1971 d'un isolement injustifié.

Vers la fin de l'année cependant, au moment même où s'affirmaient les progrès du marché américain, la Bourse de PARIS s'est retrouvée aux prises avec des préoccupations qui ont altéré son optimisme et sensiblement atténué ses plus-values antérieures : brusque accroissement des tensions inflationnistes, hausse des taux d'intérêt et politique rigoureuse du contrôle du crédit, jointes aux perplexités qu'inspiraient les élections législatives de mars 1973. L'exercice s'est achevé dans une ambiance maussade sans toutefois que soit remise en cause la réintégration du marché français dans son contexte international qui demeure l'acquis majeur de l'année écoulée.

Complément logique de ses activités en matière de crédits d'investissements aux entreprises, la BANQUE NATIONALE DE PARIS a exercé dans tous les domaines ayant trait au marché financier national une activité toujours accrue, notamment en contribuant très largement à la direction, à la garantie et au placement des emprunts obligataires nombreux, classiques ou convertibles, lancés sur le marché.

Par ailleurs, notre Etablissement a participé à la quasi-totalité des euro-émissions et a dirigé ou codirigé quinze émissions, en différentes monnaies, pour le compte d'emprunteurs français et étrangers ; nous citerons l'opération originale d'émission internationale d'obligations convertibles GERVAIS-DANONE en euro-francs. Le marché financier international a montré en 1972 une remarquable capacité d'adaptation au contexte économique et monétaire, qui s'est traduite par l'importance des capitaux mobilisés, une plus grande diversification monétaire, l'apparition de nouveaux émetteurs et l'élargissement des catégories d'investisseurs, notamment au Japon. On a pu constater une alternance de périodes pendant lesquelles le manque d'intérêt à l'égard du dollar s'accompagnait d'un plus grand recours aux diverses monnaies européennes, en particulier au franc français. Toutefois, la devise américaine est demeurée encore la plus courante pour les opérations à long terme, représentant près de 61 % du total des émissions qui a dépassé 5 milliards de dollars, en progression de 37 % par rapport à 1971.

La BANQUE NATIONALE DE PARIS a contribué à promouvoir l'intérêt des investisseurs étrangers pour la Bourse de PARIS, en organisant avec ses partenaires de la SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE la visite à travers notre pays de plusieurs grandes sociétés françaises. Enfin, elle a participé très activement à la première introduction simultanée d'une valeur étrangère sur diverses Bourses européennes en conduisant l'opération pour le marché français.

Conscient de la souplesse nécessitée par l'étendue très diversifiée de sa clientèle en épargne investie, notre Etablissement a commencé en 1972 la mise en place de spécialistes de qualité, les Conseillers en Investissements Privés, dont la compétence s'étend à tous les aspects de la gestion d'un patrimoine, ouvrant à l'exploitation traditionnelle rénovée de larges perspectives auprès de la clientèle intéressée et mettant à sa disposition le support de la Banque et de ses Filiales spécialisées.

Au cours de l'exercice nos SICAV ont poursuivi leur développement dans des conditions satisfaisantes : au 31 décembre 1972, le capital d'EPARGNE-VALEUR s'élevait à F 1 160 180 930, et l'actif net à F 2 193 697 000, lui permettant de conserver la première place parmi les SICAV diversifiées.

L'intérêt du public s'est également porté sur nos deux SICAV spécialisées : EPARGNE-CROISSANCE et EPARGNE-OBLIGATIONS.

Dans le courant de l'exercice, nous avons créé une nouvelle SICAV qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs étrangères et se propose d'offrir à la clientèle un moyen de gestion de la partie internationale de ses avoirs. L'émission publique d'EPARGNE-INTER, en mai dernier, a connu un vif succès. Au 31 décembre, son actif net dépassait F 190 000 000.

A cette même date, l'actif net des quatre SICAV créées par la Banque s'élevait à F 4 540 000 000.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE.

Dans une conjoncture monétaire qui a pesé lourdement sur les comptes d'exploitation, une politique dynamique ne va pas sans problème.

Assujettis au taux de rémunération des ressources, aux taux des remplois et à ceux des réserves obligatoires – dont les variations dépendent souvent de facteurs extérieurs ou de décisions des Pouvoirs Publics – les comptes d'exploitation des banques sont vulnérables. Les prévisions sont difficiles et les analyses les plus attentives sont parfois démenties. Et cependant, appelées à fournir des services de qualité de plus en plus diversifiés à une clientèle privée qu'elles veulent de plus en plus nombreuse, les banques voient, selon un phénomène d'évolution sociale irréversible, croître de 15 à 20 % par an le nombre des opérations qui leur sont demandées. Or ces services sont le plus souvent gratuits, alors que dans l'ensemble des autres secteurs la rétribution des prestations a sensiblement renchéri ces dernières années en fonction de l'augmentation de leur coût.

C'est là un problème fondamental qu'il faut pouvoir maîtriser. Un moyen d'y parvenir est de rechercher, au prix d'études sectorielles et professionnelles poussées, une adaptation aussi précise que possible des moyens mis en œuvre aux buts visés. C'est ainsi que la création de guichets, dont le succès est indiscutable lorsqu'il s'agit de programmes étayés par une bonne connaissance du marché, ne doit pas être considérée comme une nécessité procédant d'une concurrence aveugle. Une prolifération excessive des sièges bancaires aurait un effet opposé au résultat recherché, qui est de mieux servir la clientèle, et aboutirait à contrarier la qualité de l'accueil comme à diminuer l'efficacité du travail de nos agents. La B.N.P. a ouvert 138 guichets en 1972. La densité déjà très appréciable de nos Sièges nous invite, sans renoncer à combler des lacunes et à répondre aux besoins nouveaux ou incomplètement satisfaits, à rechercher davantage l'amélioration des installations existantes, et à former des équipes d'exploitants expérimentés capables de conduire une action efficace.

Pour faciliter le travail de ces équipes, un double effort doit être soutenu, d'une part pour améliorer l'organisation des Réseaux grâce à une politique de décentralisation et d'appui fonctionnel, et d'autre part pour moderniser l'appareil administratif et l'adapter à l'ampleur de ses tâches.

L'ORGANISATION DES RESEAUX.

L'accélération d'une décentralisation, amorcée de longue date à la BANQUE NATIONALE DE PARIS, est l'aboutissement de préparatifs minutieux pour former les équipes à la responsabilité et aux délégations de pouvoirs et remodeler les structures à tous les niveaux. Si des étapes décisives ont été, depuis longtemps, franchies dans ces domaines, les problèmes de la taille de l'Etablissement et de l'évolution rapide du métier ont été tels ces dix dernières années que de nombreuses améliorations ont été nécessaires.

La création de la DIRECTION CENTRALE des RESEAUX METROPOLITAINS (D.C.R.M.), annoncée l'an dernier, a contribué à donner une définition claire des lignes hiérarchiques qui en dépendent en matière de responsabilité, de stratégie, d'impulsion et de surveillance des Réseaux, et a facilité le raccordement des lignes fonctionnelles. Le rôle de ces dernières auprès des différents échelons de commandement a été démultiplié par des correspondants ou des assistants ayant reçu une formation spécifique indispensable à la bonne pénétration des informations, des méthodes ou des produits élaborés par les grandes Directions fonctionnelles de la Banque.

De leur côté, les structures particulières des Groupes d'Agences, dotés de responsabilités plus étendues et dont la dimension optimale est une de nos recherches permanentes, répondent davantage à ces préoccupations selon des formules souples et adaptées au terrain. L'on y retrouve cependant une répartition stricte et coordonnée de la responsabilité des trois disciplines fondamentales, la clientèle des entreprises, la clientèle d'origine privée et l'administration. Il est certain qu'un facteur déterminant de l'efficacité doit être l'aptitude polyvalente de nos grands cadres de l'exploitation auxquels nous demandons de plus en plus, au travers de postes et de fonctions complémentaires, d'enrichir sans cesse leur expérience personnelle.

Un des appuis fonctionnels les plus importants est apporté aux Réseaux, en matière commerciale, par la DIRECTION de l'EXPLOITATION CENTRALE, et ses Services de Marketing et de Publicité. Les études faites, les programmes d'action établis, les "produits" nouveaux mis au point, apportent aux exploitants un cadre et des moyens d'action précis qui valorisent leur activité.

Il va sans dire aussi que nos recherches tendent également à fournir aux responsables des cellules d'exploitation sous une forme encore mieux adaptée et plus efficace les informations internes et les instruments de gestion dont ils doivent disposer pour maîtriser leurs problèmes de Chefs d'entreprises.

La décentralisation nécessite le renforcement du contrôle a posteriori. Il appartient à l'INSPECTION GENERALE de la Banque, par ses deux corps itinérants d'Inspecteurs et de Contrôleurs Administratifs, d'informer la Banque de la portée de ses messages, du fonctionnement satisfaisant des services, et de l'utilisation convenable des pouvoirs d'engagements et de gestion délégués, et partant de la capacité de chacun à en bénéficier.

LE TRAITEMENT DES OPERATIONS.

Le nombre des écritures est passé de 230 millions en 1970 à 267 millions en 1971 et 317 millions en 1972, soit un accroissement de 38 % en deux ans. La forte poussée prévisible de ces chiffres qu'il importe de traiter par des moyens centralisés, la volonté constante d'alléger les tâches qui autrefois convergeaient sur les Sièges ainsi que celle de maintenir à leur proximité les organismes de saisie des données ont orienté l'action en profondeur que nous avons exercée en 1972 au niveau des Centres de Traitement de l'Information, des Centres Administratifs et des Sièges.

Notre Centre de Traitement de l'Information de PARIS, desservant les Centres Administratifs de la Région Parisienne, a été complètement modernisé et équipé des matériels les plus puissants tandis que la mise en route des grands Centres entièrement nouveaux de BORDEAUX et de LYON, que nous avions annoncée dans notre précédent rapport, s'est effectuée dans d'excellentes conditions.

Nous mettrons en place en 1973, dans nos Centres Administratifs d'ANGERS, LILLE, MARSEILLE et NANCY, des terminaux lourds reliés aux ordinateurs des Centres de Traitement de l'Information par des lignes de télécommunications à haute vitesse qui leur permettront de transmettre les informations auxdits Centres et, en retour, de recevoir, imprimer et diffuser dans les Sièges et auprès de la clientèle les informations venant des mêmes Centres de Traitement de l'Information.

Grâce à la création des nouveaux Centres de Traitement de l'Information de BORDEAUX et de LYON, et aux liaisons provisoires établies avec le Centre Administratif de LILLE, nous avons pu entreprendre dès 1972 la généralisation dans les Sièges dépendant des Centres Administratifs de BORDEAUX, de LYON et de LILLE des méthodes appliquées à PARIS depuis quelques années pour la tenue des comptes de clientèle en position centralisée et l'automatisation du traitement du portefeuille commercial. Cette action sera étendue par la suite au reste de la province.

Nous serons en mesure en 1973 de proposer à nos clients des relevés de comptes décadaires et même journaliers au lieu et place des relevés de comptes mensuels, tout en accélérant l'envoi de ces relevés.

Par ailleurs, pour offrir à notre clientèle la possibilité de retirer des espèces en dehors des heures d'ouverture des Agences, en particulier pendant les week-ends, et simultanément automatiser la fonction de retraits d'espèces, nous avons commencé à installer des distributeurs de billets accessibles aux porteurs de Carte Bleue, en façade de nos Agences.

Dans le cadre des études entreprises pour préparer l'évolution profonde des méthodes administratives de la Banque au cours des prochaines années et où l'ensemble des Sièges, des Organismes administratifs et des Centres de Traitement se trouverait relié grâce à la mise en place d'un réseau de télétraitement, nous installerons en 1973, dans un nombre limité de Sièges, des terminaux pour la saisie des informations et l'interrogation des fichiers centraux afin de mettre au point les méthodes qui seront ensuite généralisées au cours des années suivantes à l'ensemble des Réseaux.

Dans les années précédentes, nous avions pris un certain nombre d'initiatives en matière de services informatiques offerts à notre clientèle : participation à la création de la STERIA, prise de participation dans la COMPAGNIE des CENTRES MECANO-COMPTABLES (CCMC), création de NATIOSERVICES-INFORMATIQUE, sans oublier notre participation dans ORDINABAIL, société de crédit-bail informatique. Afin d'accroître nos moyens dans ce domaine en pleine expansion, nous avons créé une nouvelle filiale, la NATIONALE de SERVICES INFORMATIQUE "NATIOINFORMATIQUE", qui jouera le rôle de holding pour nos intérêts en matière de

services informatiques destinés à la clientèle et rassemblera au départ nos participations dans NATIOSERVICES, STERIA, et CCMC. Cette société aura notamment pour rôle de définir la politique du groupe en matière de nouveaux services, de la faire réaliser sur le plan national par les filiales existantes ou à créer, de coordonner les différentes activités et d'étudier les développements possibles au niveau européen.

LES POSITIONS INTERNATIONALES DE LA B.N.P.

La BANQUE NATIONALE DE PARIS a certes de longue date consacré une partie importante de ses forces à prolonger son action à l'extérieur non seulement au sein de la Communauté française, mais aussi dans les pays qui étaient à l'origine des approvisionnements en matières premières de l'industrie française de transformation ou du grand négoce international, marquant de sa présence directe, parfois depuis une centaine d'années, tous les continents. Mais c'est surtout à l'éveil, puis au développement vigoureux de l'industrie exportatrice nationale, que notre Etablissement doit l'accroissement considérable ces dernières années de son action à l'Etranger par la mise en œuvre d'une stratégie plus souple tendant à couvrir l'intégralité des zones d'économie mondiale, si bien qu'il est devenu rapidement l'un des tout premiers groupes financiers internationaux.

La diversité des formules – Représentation, Filiale, Agence, Société de financement, Association – n'est pas seulement une question de moyens. Certes, la création d'une Agence à l'Etranger compte plus d'exigences que l'ouverture d'une Agence française, mais il importe aussi de tenir compte de la réglementation intérieure du pays concerné, du degré d'évolution économique et monétaire de ce pays, et – la BANQUE NATIONALE DE PARIS les place au premier rang de ses préoccupations – des relations privilégiées qui la lient à ses correspondants banquiers.

Quant aux objectifs à atteindre, ils sont nombreux : une des fonctions essentielles de la profession étant d'informer la clientèle, la dimension internationale est désormais la seule compatible avec l'ouverture remarquable de notre industrie vers l'extérieur. Le chemin a d'ailleurs été tracé par les banques américaines qui, selon les contraintes de leur réglementation nationale, ont suivi leur clientèle à l'Etranger.

Un aussi vaste ensemble impose une coordination exemplaire, de telle sorte que tous les grands Services et les Réseaux métropolitains participent à l'épanouissement du groupe international; il nécessite d'abord que soient le mieux possible satisfaites les exigences légitimes des industriels français par un Service du Commerce Extérieur efficace.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Les problèmes que posent à travers le monde les développements de l'énergie et des transports imposeront dans les années à venir des investissements considérables. Le financement des exportations françaises qui ont lieu dans le cadre de ces opérations n'est réalisable que grâce à des formules complexes faisant appel aux crédits classiques exportation ainsi qu'à des placements privés et à des émissions internationales. Chacune de ces opérations implique une collaboration avec des banques étrangères. La BANQUE NATIONALE DE PARIS a renforcé les services chargés de promouvoir ces actions et a multiplié tout au long de l'année 1972 les contacts tant avec ses confrères étrangers qu'avec les sociétés multinationales. Elle a déjà pris une part importante dans ce genre d'opérations.

Dans le but d'apporter une aide aux exportateurs de biens d'équipements nous avons aussi détaché des collaborateurs dans les principales manifestations et foires à l'Etranger. C'est ainsi que notre Etablissement a été présent dans toutes les foires des pays de l'Europe de l'Est, ainsi qu'à celles de MEXICO, ALGER et NEW DELHI.

Le Bureau d'Accueil créé à MOSCOU dès 1971 et installé dans les locaux de la Chambre de Commerce Franco-Soviétique a rendu de grands services aux clients s'intéressant à cet important marché.

Afin de faciliter la réalisation des exportations, la BANQUE NATIONALE DE PARIS signe régulièrement avec différents pays, soit seule, soit associée à un groupe de banques françaises, des protocoles-cadres, dont le nombre dépasse désormais la vingtaine.

En outre, la Banque a innové en mettant au point en 1972 un Service Informatique Export, dont l'objet est de permettre à ses clients d'obtenir dans des délais très rapides des devis de financement complets pour leurs opérations d'exportation.

La réforme de la procédure du financement des exportations à moyen et long terme mise en place le 1er juillet 1971 a assoupli entre autres la procédure des "crédits acheteurs". Cette forme de financement a déjà pris un essor important et devrait encore se développer au cours des années à venir, d'autant que les taux français ont été abaissés en septembre 1972, devenant ainsi plus compétitifs. Nous avons profité de ces nouvelles dispositions. C'est ainsi qu'en 1972 notre Etablissement a été chef de file de nombreux crédits acheteurs intéressant des pays très divers et présentant quant à l'importance, la nature et la destination des exportations, un très grand intérêt pour les industriels français. Actuellement, nous participons à 120 crédits, dont 45 comme chef de file.

LES RELATIONS INTERBANCAIRES.

Nos relations avec nos correspondants étrangers prennent un caractère de plus en plus complexe. Le temps n'est plus où la vigueur des relations entre banques dans le monde se mesurait au volume des opérations courantes échangées. De plus en plus, les relations interbancaires à travers les frontières sont marquées par la mise en commun de moyens financiers et de moyens intellectuels adaptés à la dimension mondiale et à la complexité croissante des problèmes d'investissements internationaux.

La place de plus en plus importante prise par la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE (S.F.E.) comme banque de crédit à moyen terme et comme banque d'affaires internationale, donne à cette coopération une forme particulièrement significative. Une nouvelle banque, la SUMITOMO, a rejoint le groupe des associés.

Sur le modèle de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE, nous venons de mettre en place une nouvelle institution. Nous nous préoccupions depuis longtemps de promouvoir la création d'un instrument financier international qui pût apporter une contribution efficace à la solution des problèmes très variés qui se posent à l'ensemble des pays arabes, notamment dans le domaine de la diversification de leurs investissements industriels. Nos études ont abouti en fin d'année à la création de la COMPAGNIE ARABE ET INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT, société luxembourgeoise au capital souscrit de $ US 30 000 000, en association avec un Groupe de quelque 25 banques et sociétés financières, arabes et non arabes. Cette Compagnie a constitué une banque, la BANQUE ARABE ET INTERNATIONALE d'INVESTISSEMENT, dont le Siège est à PARIS, et qui sera l'instrument de son action.

Avec de tout autres caractères, le Bureau de Représentation constitue une bonne formule de contact ; sa souplesse permet des modes d'interventions très divers, si bien que la B.N.P. conserve ou crée de tels Bureaux même lorsqu'une évolution lui permet d'ouvrir une Succursale ou de prendre une participation dans une banque locale.

Certains Bureaux de Représentation jouent le rôle d'éclaireur et permettent, comme ce fut le cas à SINGAPOUR, la création d'une Agence. Le Bureau de MADRID, après avoir donné naissance à la Société CONSEIL ESPAGNE, vient de se doter d'une Société financière franco-espagnole, SOCIEDAD INTERNACIONAL de PROMOCION e INVERSION. Celui du Brésil a contribué à mettre sur pied tout récemment la participation de la BANQUE NATIONALE DE PARIS au BANCO BRASILEIRO METROPOLITANO DE INVESTIMENTOS.

LE RÉSEAU EXTÉRIEUR DE LA B.N.P.

Qu'il s'agisse des pays où l'influence française demeure importante, des places financières internationales, ou des zones géographiques de premier plan disposant de marchés considérables, le Réseau de la BANQUE NATIONALE DE PARIS et de ses filiales s'est encore développé en 1972.

Rappelons que, parmi ces filiales, la BANQUE NATIONALE DE PARIS INTERCONTINENTALE, créée en mars 1972 par modification de la raison sociale de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Afrique), regroupe l'apport des participations de la BANQUE NATIONALE DE PARIS dans un certain nombre de ses filiales, notamment la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien).

Dans les pays qui ont conservé des rapports privilégiés avec la France, essentiellement situés en Afrique, les banques françaises, de par leur présence passée et actuelle, conservent des positions importantes tant en nombre de Sièges qu'en personnel employé.

La BANQUE NATIONALE DE PARIS, grâce à son importante participation dans la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER, société holding qui la lie à la BANK OF AMERICA, à la BANQUE LAMBERT et à la DRESDNER BANK (celle-ci ayant en 1972 remplacé la COMMERZBANK qui avait quitté la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER) ou encore par des Succursales directes, participe très largement au financement des échanges commerciaux, en tenant compte bien entendu des évolutions que ces pays connaissent sur le plan de leur développement, certains d'entre eux ayant déjà atteint le stade du décollage économique. En Côte-d'Ivoire en particulier, où l'Etat ivoirien a acquis la majorité du capital de la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA COTE-D'IVOIRE, les résultats se sont ressentis très heureusement de l'entrée de ce nouveau partenaire.

Dans un pays de langue anglaise comme le Nigeria, la BANQUE NATIONALE DE PARIS a su poursuivre le développement de son activité à travers sa filiale, l'UNITED BANK FOR AFRICA, qui, après dix ans d'existence, représente 15 % du marché bancaire local. On peut penser que l'évolution en cours avec la participation au capital de l'Etat Nigerian sera de nature à assurer et à accroître sa position dans cet important pays.

Par ailleurs, en renforçant sa présence au sein de la COFIFA, la BANQUE NATIONALE DE PARIS cherche à resserrer dans ces pays africains ses liens avec la BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE et à assurer une meilleure efficacité des actions bancaires locales.

Sans présenter les mêmes particularités puisqu'il s'agit de départements français, les activités de nos implantations à la Martinique et à la Guadeloupe ainsi qu'en Guyane et à la Réunion constituent également le prolongement des activités traditionnelles de la Banque considérées dans leur spécificité d'outre-mer. La Nouvelle Calédonie mérite une mention spéciale : la Succursale de NOUMEA, de récente création, a brillamment développé des activités bancaires classiques dans une économie profondément marquée par sa dépendance vis-à-vis de l'exploitation et du traitement des minerais de nickel, dont on sait les hésitations du moment.

Tout au long de l'année 1972 la Banque s'est montrée particulièrement active sur les places de négoce international, notamment à HONG-KONG, à SAIGON, à SINGAPOUR, où une Succursale à été ouverte à la fin de l'année 1971, à PANAMA, en Suisse, ainsi qu'à DJIBOUTI et à BEYROUTH.

L'action du Groupe s'est également intensifiée dans les pays industriels et sur les grandes places financières.

A LONDRES, grâce notamment à une augmentation des moyens à sa disposition, en capital et en hommes, la BRITISH AND FRENCH BANK a largement développé son activité et ses résultats dans tous les secteurs de la banque et particulièrement dans les opérations internationales.

A NEW YORK, malgré les incertitudes monétaires et les limitations de taux dues à la lutte contre l'inflation, la F.A.B.C. a su améliorer sa position de banquier pour les affaires européennes aux Etats-Unis et développer par ailleurs ses relations avec les sociétés américaines intéressées par la taille de notre réseau international, et les services qu'il peut rendre.

Sur la Côte Ouest des Etats-Unis, la création en juin 1972 d'une filiale à SAN FRANCISCO, la FRENCH BANK OF CALIFORNIA, à côté de l'Agency que nous y conservons, bientôt complétée par une Agence à LOS ANGELES, renforce le réseau de la Banque dans le Pacifique et le sud-est asiatique, les Indes, l'Océanie et l'Amérique Centrale.

Nous mentionnerons aussi l'excellente évolution de nos Sièges d'Australie. A nos possibilités d'action directe sur ce continent où nous sommes la seule banque étrangère à posséder un réseau, s'ajoute la présence de l'AUSTRALIAN EUROPEAN FINANCE CORPORATION. Cette société, que nous avons créée en 1970 avec de grandes banques européennes et la COMMONWEALTH BANKING CORPORATION appartenant au plus grand groupe bancaire australien, apporte une aide efficace aux industriels du Marché Commun dans leurs investissements en Australie.

Dans bien d'autres pays – en Belgique, en Allemagne, au Canada, au Mexique, en Colombie, pour ne parler que des principaux – la BANQUE NATIONALE DE PARIS et ses filiales ont continué à offrir leurs services à une clientèle française et internationale,

permettant ainsi de financer le développement des investissements français à l'Etranger, ouvrant des possibilités de crédit à court terme, à moyen terme, et à long terme, tant à la clientèle française qu'étrangère.

Nous avons pris, en juin dernier, une participation dans le capital de la BANQUE D'ATTIQUE, du Groupe de la BANQUE COMMERCIALE DE GRECE. Dans ce pays tourné vers l'extérieur par son armement maritime considérable et ses nombreux nationaux répandus dans le monde, la France est le second investisseur étranger et notre Etablissement est chef de file d'un ensemble important de financements.

Nous sommes également devenus actionnaires de la BANQUE COMMERCIALE DE LUXEMBOURG, aux côtés de la BANQUE INTERNATIONALE, première banque de ce pays. La BANQUE NATIONALE DE PARIS a donc désormais un point d'appui direct à LUXEMBOURG, place européenne et internationale de première importance.

Le Groupe de la BANQUE NATIONALE DE PARIS est ainsi une des institutions bancaires mondiales qui possède le réseau le plus étendu puisqu'il intéresse près de 60 pays. La force que la Banque en retire ne provient pas de l'addition des fonds de commerce et des bilans de chacune de ses implantations à l'Etranger, mais de leur synthèse et de l'effet d'entraînement qui en découle. Les relations entre la BANQUE NATIONALE DE PARIS et ses différentes implantations à l'Etranger, et de celles-ci entre elles, deviennent de plus en plus suivies et efficaces. Par les sources d'information et les possibilités d'interventions qu'elles apportent elles constituent un moyen très efficace de développer notre action commerciale.

*

* *

L'importance de nos effectifs témoigne de la part prise par nos agents à l'expansion du Groupe mais aussi de la diversification des opérations, de leur technicité évoluée, tandis que se développe une mécanisation toujours plus poussée. A notre souci de personnaliser le service et le contact avec la clientèle s'ajoute le besoin d'assurer dans les meilleures conditions techniques et humaines les traitements de masse nécessaires, et d'améliorer les procédés de gestion.

C'est dire combien nous ressentons la nécessité de poursuivre notre effort de formation, aussi bien dans les domaines désormais classiques de la technique bancaire et du marketing que dans des domaines nouveaux, notamment de l'informatique et de la gestion. Durant la dernière année scolaire plus de 8 000 agents ont suivi régulièrement les cours de banque. De plus, près de 2 000 personnes ont bénéficié de cycles de préparation ou de perfectionnement au sein de notre service centralisé de formation. Au total, actuellement le coût global de notre formation continue est voisin de 6 % de notre masse salariale. Cette formation représente plus de 180 000 heures par mois, soit près de 2,50 % du total des heures de travail.

Nous avons en particulier développé, du fait de l'internationalisation de nos activités, l'enseignement des langues étrangères dont la connaissance est de plus en plus nécessaire pour exercer notre métier aussi bien à l'Etranger qu'en France. A cet égard nous avons créé, avec nos partenaires européens de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE, un Institut Bancaire International, dont le siège est en Allemagne et qui accueille, au cours de séminaires multinationaux, les cadres de nos réseaux d'exploitation et de nos Directions de l'Etranger. C'est également dans cet esprit de formation et de coopération que nous avons procédé à des échanges de collaborateurs de part et d'autre des frontières.

Un accent tout particulier a été mis sur nos recrutements de diplômés de l'Enseignement Supérieur, cette embauche de qualité contribuant, avec la promotion interne, à la mise en place des cadres nécessaires au développement du Groupe.

Enfin, nous avons défini les axes d'évolution de notre politique pour les prochaines années. Nous diversifierons la formation pour l'adapter aux besoins multiples qui apparaissent dans un établissement de la taille et de la variété du nôtre. Par ailleurs, tenant compte des structures de notre Maison, la formation ne saurait se contenter

d'une action centralisée, quelle que soit sa qualité. Aussi envisageons-nous, pour permettre une réelle formation décentralisée, mais aussi appuyer les efforts fournis par les hiérarchies locales souvent absorbées par d'autres tâches, de démultiplier nos actions pédagogiques en désignant des responsables qui auront en charge sur place les tâches jugées utiles dans ce domaine et dont le rôle sera de se consacrer entièrement à la formation.

Le coût de la formation, si volumineux soit-il, ne serait qu'une charge bien vaine sans l'acceptation spontanée du personnel, qui mesure pleinement les évolutions profondes du métier auquel il se consacre ; l'adaptation de nos agents aux nombreuses évolutions de ces dernières années, comme à la taille de notre Etablissement et aux nécessités de décentralisation et de responsabilité qu'elle implique, est digne d'éloges.

La coopération est tout aussi indispensable dans le domaine des œuvres sociales dont les problèmes de financement par la Banque et de gestion par notre Comité Central d'Entreprise, ont été résolus avec le souci commun d'améliorer la qualité de la vie de notre personnel. C'est ainsi qu'en 1972 le budget des œuvres sociales, en accroissement sur le précédent, qui était déjà en forte expansion, a permis notamment le développement des vacances familiales du personnel ainsi que des colonies de vacances.

BILAN ET RESULTATS

Le bilan et les résultats de la B.N.P. traduisent les conséquences de la situation monétaire en même temps que l'effet de sa politique de développement.

I - BILAN.

Le bilan doit être situé dans le cadre de la situation consolidée du Groupe.

A) SITUATION CONSOLIDEE DU GROUPE B.N.P.

Cette situation a été établie dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles de l'exercice précédent. Sont venues s'adjoindre aux filiales déjà prises en considération l'exercice dernier, quatre nouvelles filiales :

- FRENCH BANK OF CALIFORNIA
- NATIOSERVICES INFORMATIQUE

qui ont fait l'objet d'une intégration globale,

- BANQUE D'ATTIQUE
- BANQUE COMMERCIALE DU LUXEMBOURG

qui ont fait l'objet d'une mise en équivalence.

La situation consolidée du Groupe B.N.P. s'établit
à 110 414 580 699
contre 84 324 478 374
faisant apparaître une augmentation de 26 090 102 325
qui traduit le développement du Groupe en 1972.

B) BILAN B.N.P.

Le bilan de la BANQUE NATIONALE DE PARIS progresse de 33,1 % pour s'élever à fin 1972 à 101 734 034 488,10

Cette augmentation se retrouve principalement dans les dépôts de la clientèle et parallèlement dans les crédits qui lui sont consentis.

1) PASSIF DU BILAN.

a) Dépôts de la clientèle.

L'ensemble des dépôts de la clientèle, qui progresse de 28,1 % par rapport au 31 décembre 1971, s'établit au 31 décembre 1972 à 58 622 555 640,61

Cette progression est sensiblement la même pour les comptes d'entreprises et divers (+ 28,5 %) et les comptes de particuliers (+ 28,7 %). Les bons de caisse, pour leur part, progressent de 25,9 %.

Il faut noter, au sein de ces comptes de clientèle, la part toujours plus importante prise par les dépôts qui font l'objet d'une rémunération. Au 31 décembre 1972, les dépôts rémunérés (comptes à terme, comptes sur livret, comptes d'épargne à régime spécial et Bons de caisse) ont enregistré, par rapport au 31 décembre 1971, une progression de 29,5 %, pour s'établir à 29 879 083 735,02

Les comptes non rémunérés se sont, pour leur part, développés de manière moins rapide (+ 26,8 %) et s'établissent à 28 743 471 905,59

b) Dépôts des banques.

L'ensemble des dépôts de cette nature a progressé de 34 %, pour atteindre au 31 décembre 1972 ..... 25 376 896 289,52

c) Les autres comptes du passif, à l'exception des comptes de fonds propres, appellent deux remarques :

- la progression des comptes de régularisations, provisions et divers (près de 5 milliards) est la conséquence de l'augmentation de la rubrique "Comptes exigibles après encaissement" et du compte de liaison "Succursales et Agences" ;
- la provision pour investissements a progressé de F 40 696 048, montant égal à l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice 1971.

d) Les comptes de fonds propres ont normalement enregistré la répartition des bénéfices de l'exercice 1971.

2) ACTIF DU BILAN.

a) Emplois clientèle.

Les crédits nourris ont progressé de 31 % par rapport au 31 décembre 1971.

- Ils se divisent en :
- crédits à la clientèle-portefeuille 43 935 747 178,12
- crédits à la clientèle-comptes débiteurs 9 565 370 103,18

soit au total 53 501 117 281,30

A ces crédits nourris doivent être ajoutés les crédits mobilisés, qui sont la composante essentielle du poste "Valeurs données en pension ou vendues ferme", soit 10 752 153 000,00

formant un total de 64 253 270 281,30

en progression de 34,8 % par rapport au montant atteint au 31 décembre 1971.
Il faut simplement souligner ici que ces montants s'entendent toujours échéance du 31 décembre non passée.

b) Emplois Caisse, Institut d'émission. Trésor Public, Comptes courants postaux.

Cette rubrique enregistre une progression de 145,1 %, pour s'établir au 31 décembre 1972 à 10 052 974 343,93

Cette augmentation, qui atteint près de 6 milliards, est la résultante de l'aggravation du régime des réserves obligatoires qui frappe lourdement la Banque.

c) Les avoirs chez les banques et ENBAMM ont progressé de 33 % pour s'établir à 18 171 532 496,28

Cette progression étant uniquement logée dans les comptes et prêts à échéance qui se sont développés de 43,8 %.

d) Comptes d'investissement.

Le Portefeuille-titres s'est accru des acquisitions de l'exercice. Sous déduction des ventes et compte tenu des amortissements et provisions, il ressort à F 988 796 508,29, contre F 491 388 359,96 à la clôture de l'exercice précédent.

Dans ce montant, les titres de placement interviennent pour 506 654 092,26

et les titres de filiales et participations pour 482 142 416,03

Il convient de souligner que dans les titres de placement, les obligations à moins de 7 ans admises dans le Portefeuille minimum des créances à moyen terme figurent pour un montant de F 312 934 692,20.

Le poste "Immobilisations" s'élève à 352 000 000,00

contre précédemment F 300 000 000.

L'augmentation de F 52 000 000 correspond au réinvestissement obligatoire - pour pouvoir bénéficier de l'exonération de l'impôt sur les sociétés - de la provision pour investissement constituée à la clôture de l'exercice 1971 dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises au titre de l'exercice 1970. Les acquisitions immobilières et mobilières excédant ce montant ont été compensées par des dotations aux postes d'amortissements et de provisions.

e) Les autres comptes de l'actif n'appellent pas de remarque particulière.

II - RESULTATS.

Une nouvelle présentation des comptes de résultats a été instaurée par les autorités de tutelle à partir de l'exercice 1972.

Ces comptes de résultats comprennent un Compte d'Exploitation Générale et un Compte de Pertes et Profits.

Nous avons rétabli, pour permettre les rapprochements nécessaires, les comptes de l'exercice 1971 selon la même présentation.

A) COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE.

Les composantes essentielles du Compte d'Exploitation Générale sont :
- le produit net bancaire : différence entre les produits bancaires et les frais bancaires,

- les composantes des frais généraux,
- les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions.

Par rapport à l'exercice précédent, les résultats de l'exercice 1972 se caractérisent par :
- un faible accroissement du produit net bancaire,
- une augmentation sensible des frais généraux,
- une diminution de la balance des provisions constituées sur les provisions reprises.

La conjonction de ces divers éléments entraîne une diminution du bénéfice d'exploitation de 23,2 %, qui s'établit pour l'exercice 1972 à 333 797 591,15

Nous examinons, ci-après, l'évolution des composantes du Compte d'Exploitation Générale.

a) Les produits bancaires, qui s'établissent à 6 031 948 773,63

ont progressé de 16,1 %, soit de F 840 251 930,42, et cela essentiellement du fait de l'augmentation des produits perçus sur les crédits à la clientèle qui interviennent pour F 556 419 985,23 dans ce montant. Ceci est la conséquence de l'augmentation du volume des crédits consentis à la clientèle que nous avons évoquée plus haut au niveau du bilan mais se ressent de la contraction du taux auquel ces opérations ont été traitées.

b) Les frais bancaires, qui totalisent 2 864 259 440,39

s'accroissent de 31,5 %, soit de F 687 394 032,39.

Cette forte progression résulte de l'augmentation des intérêts versés aux banques, aux ENBAMM et à la clientèle.

c) Bénéfice d'exploitation : le produit net bancaire qui résulte des deux composantes précitées s'établit à 3 167 689 333,24

en progression de 5,1 % par rapport à 1971, auquel il convient d'ajouter, en vue de la détermination du bénéfice d'exploitation :

- le revenu du Portefeuille-titres 27 136 774,18
- les produits accessoires 2 629 370,46

3 197 455 477,88

Sur ce montant viennent s'imputer les charges générales d'exploitation, les amortissements et les provisions pour un montant de 2 863 657 886,73

faisant ressortir un bénéfice d'exploitation de 333 797 591,15

contre F 433 640 063,43 l'exercice précédent.

Parmi les charges générales d'exploitation, citons :

- les frais de personnel qui s'élèvent à 1 706 968 304,14

en progression de F 214 292 526,14 par rapport à 1971, soit + 14,4 %.

Il convient à cet égard de souligner qu'outre les augmentations salariales normales, ces charges concernent un effectif moyen de 38 620 personnes pour la seule métropole, contre 36 016 en 1971.

- l'excédent des provisions constituées sur les provisions libérées, soit 159 229 474,14

en diminution de 39,6 % par rapport à l'année 1971.

Cette contraction tient essentiellement à la diminution de la balance des provisions pour comptes litigieux, au réajustement de la provision pour congés payés - que nous avions dû constituer pour la première fois en 1971 - à la libération partielle de la provision pour crédits à moyen terme.

B) COMPTE DE PERTES ET PROFITS.

Au bénéfice d'exploitation de 333 797 591,15

viennent s'ajouter :
- les profits sur exercices antérieurs, pour 14 300 216,50
- les profits exceptionnels, pour 71 871 870,52

formant un total de 419 969 678,17

Les profits exceptionnels de 1972 enregistrent les bénéfices ou les plus-values à court terme et à long terme sur cessions à concurrence de F 41 469 820,81 et, pour le surplus, par la réalisation de plus-values d'apport, en particulier sur les titres de filiales apportés à la B.N.P.I.

Au montant enregistré au crédit du Compte de Pertes et Profits, pour 419 969 678,17

viennent s'imputer les écritures suivantes enregistrées au débit de ce même compte :

- participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de 1971 ..... 40 696 048,00
  contre F 51 994 460 l'exercice précédent.
- les pertes sur exercices antérieurs 3 460 372,14
- les pertes exceptionnelles 12 914 279,32
  constituées essentiellement par des pertes ou des moins-values à court terme et long terme sur cession d'éléments d'actif immobilisé.
- les dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation 40 696 048,00
  Il s'agit de la provision pour investissement parallèle à l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice 1971.
- l'impôt sur les bénéfices 184 100 624,37
  contre F 229 838 762,68 l'exercice précédent.

soit un montant de déduction s'élevant à 281 867 371,83

faisant apparaître le bénéfice de l'exercice pour 138 102 306,34
en progression de 24,9 % sur le bénéfice de l'exercice 1971 qui s'établissait à F 110 548 043,90.

PROJET DE REPARTITION DU BENEFICE.

Bénéfice de l'exercice 138 102 306,34

Après imputation des sommes nécessaires pour servir aux 530 446 parts de l'ex-B.N.C.I. et aux 404 206 parts de l'ex-C.N.E.P. non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3 % sur le prix de rachat des actions (F 12,54 pour l'ex-B.N.C.I. et F 22,53 pour l'ex-C.N.E.P.) à raison de :

- F 0,3762 brut par titre pour l'ex-B.N.C.I.
- F 0,6759 brut par titre pour l'ex-C.N.E.P. 472 756,63

le solde disponible ressort à 137 629 549,71

auquel s'ajoute le report antérieur de 4 433 630,34
pour former un total de 142 063 180,05

que, conformément aux dispositions de l'article 24 de nos statuts, nous nous proposons de répartir ainsi :

- Réserve légale (5 % sur F 137 629 549,71), soit 6 881 478,00
- Réserves 87 368 522,00
- Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires à raison de F 0,7488 par titre pour l'ex-B.N.C.I. et
- F 1,3241 par titre pour l'ex-C.N.E.P. 932 407,12
- Attribution aux actions transférées à l'Etat 42 000 000,00
- Tantièmes 50 000,00
- Le surplus étant reporté à nouveau 4 830 772,93

142 063 180,05

EVOLUTION DES RESSOURCES

Situation fin d'exercice, échéance passée
(en milliards de francs)

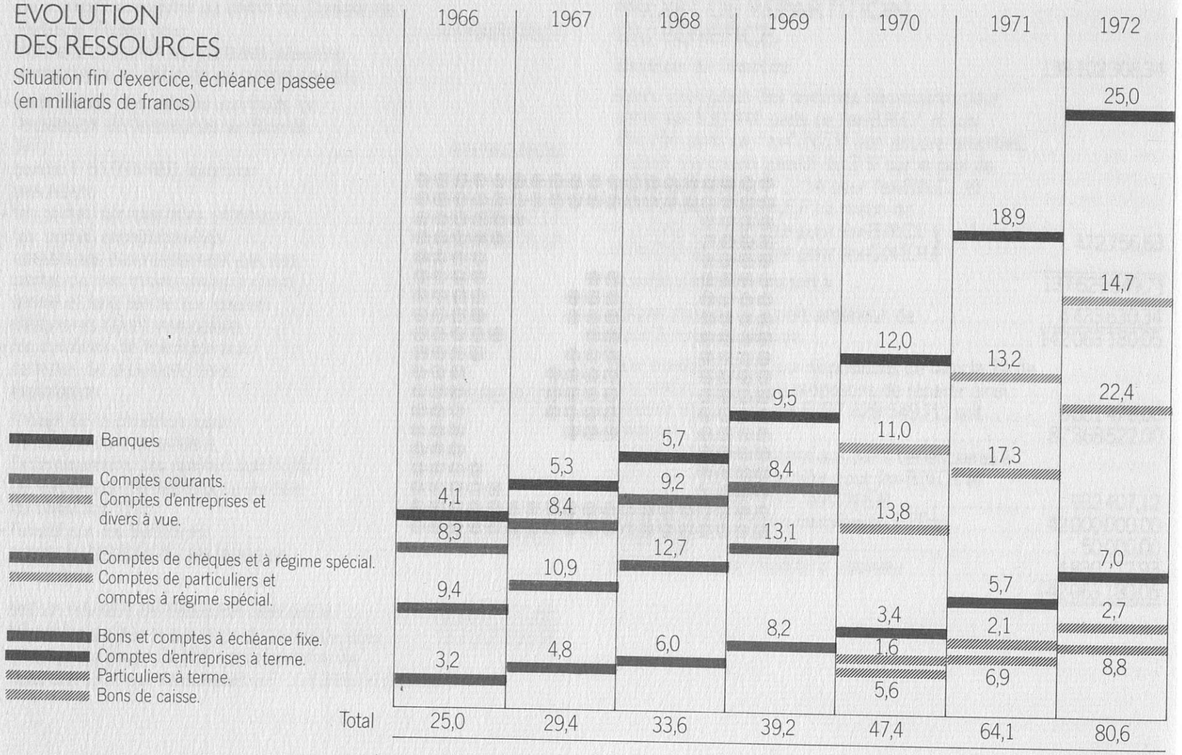

EVOLUTION DES CREDITS DISTRIBUES A LA CLIENTELE DEPUIS LA FUSION

ENSEMBLE DES RESEAUX
(en milliards de francs)

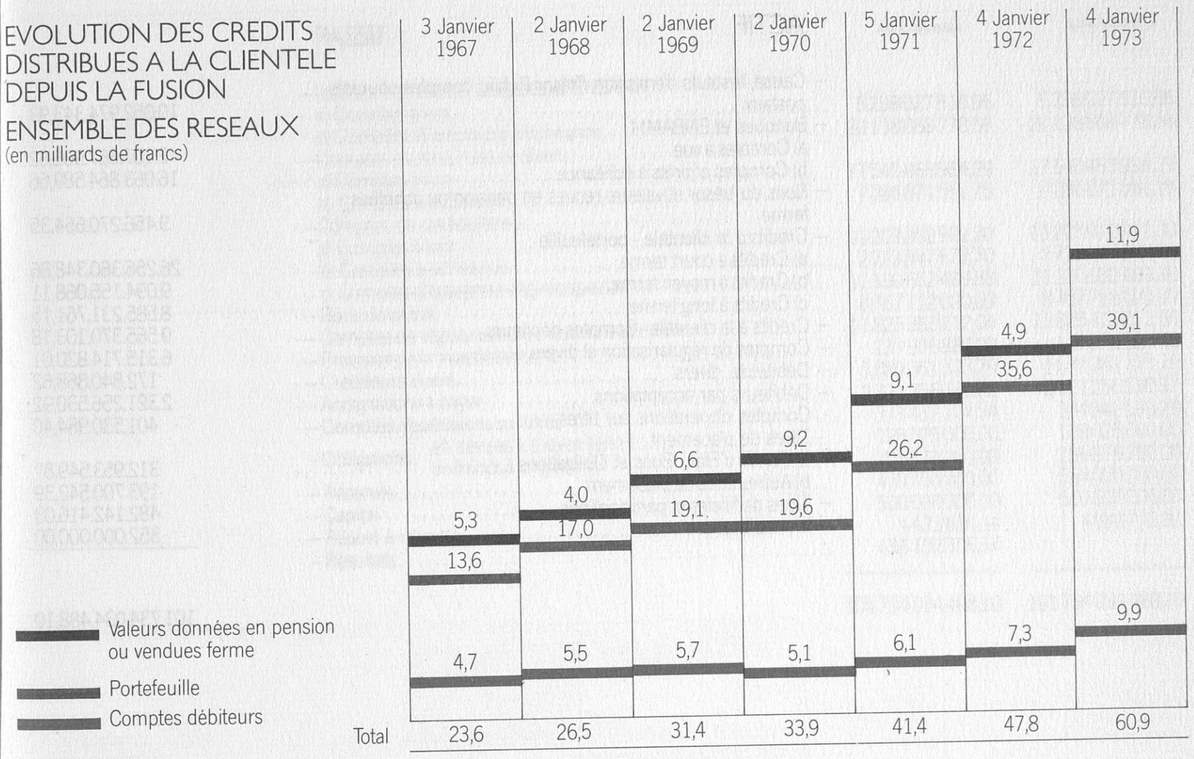

BILAN 1972

ACTIF

– Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	10.052.974.343,93
– Banques et ENBAMM :	
a) Comptes à vue	2.107.667.906,62
b) Comptes et prêts à échéance	16.063.864.589,66
– Bons du trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	9.456.270.654,35
– Crédits à la clientèle - portefeuille :	
a) Crédits à court terme	26.256.360.348,86
b) Crédits à moyen terme	9.094.155.068,11
c) Crédits à long terme	8.585.231.761,15
– Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	9.565.370.103,18
– Comptes de régularisation et divers	6.315.714.820,01
– Débiteurs divers	172.840.868,62
– Débiteurs par acceptations	2.321.256.530,92
- Comptes d'opérations sur titres	401.530.984,40
- Titres de placement :	
a) Fonds d'Etat - Bons et Obligations	312.953.549,87
b) Autres titres de placement	193.700.542,39
– Titres de filiales et participations	482.142.416,03
– Immobilisations	352.000.000,00
	101.734.034.488,10

HORS-BILAN

Valeurs données en pension ou vendues ferme	11.567.533.000,00
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	9.822.505.000,00
Ouvertures de crédits confirmés	6.395.397.000,00
Engagements de crédit-bail immobilier	553.057.000,00
Autres engagements	5.931.324.000,00

PASSIF

	Avant répartition	Après répartition
– Instituts d'émission, Banques et ENBAMM :		
a) Comptes à vue	5 238 027 510,96	5 238 027 510,96
b) Comptes et emprunts à échéance	20 138 868 778,56	20 138 868 778,56
– Comptes d'entreprises et divers :		
a) Comptes à vue	17 540 468 984,29	17 540 468 984,29
b) Comptes à échéance	7 286 871 551,75	7 286 871 551,75
– Comptes de particuliers :		
a) Comptes à vue	11 203 002 921,30	11 203 002 921,30
b) Comptes à échéance	2 723 847 672,70	2 723 847 672,70
c) Comptes d'épargne à régime spécial	11 100 652 489,88	11 100 652 489,88
– Bons de caisse	8 767 712 020,69	8 767 712 020,69
– Comptes de régularisation, provisions et divers	11 825 363 212,04	11 825 413 212,04
– Provision pour investissement	137 976 880,00	137 976 880,00
– Créditeurs divers	1 589 361 373,79	1 631 361 373,79
– Acceptations à payer	2 321 256 530,92	2 321 256 530,92
– Comptes d'opérations sur titres	373 437 374,54	374 842 538,29
– Obligations en devises à moyen terme	128 025 000,00	128 025 000,00
– Obligations en francs à long terme	256 876 250,00	256 876 250,00
– Réserves	459 750 000,00	554 000 000,00
– Capital	500 000 000,00	500 000 000,00
– Report à nouveau	4 433 630,34	4 830 772,93
– Résultats	138 102 306,34	
	101 734 034 488,10	101 734 034 488,10

COMPTES DE RESULTATS

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE

DEBIT

	1972
Frais Bancaires	2 864 259 440,39
Détail des Frais Bancaires :	
Intérêts versés aux comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire	1 088 957 569,60
Charges de trésorerie	255 500 830,02
Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	1 488 007 269,32
Autres charges bancaires	31 793 771,45
Frais de personnel	1 706 968 304,14
Impôts et taxes	238 262 140,27
Crédit-bail immobilier - loyers payés	28 780 485,00
Autres charges d'exploitation	611 818 962,78
Intérêts sur emprunts obligataires	32 092 622,00
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	86 505 898,40
Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises	159 229 474,14
Bénéfice d'exploitation	333 797 591,15
TOTAL	6 061 714 918,27

COMPTES DE PERTES ET PROFITS

DEBIT

Participation des salariés aux fruits de l'expansion	40 696 048,00
Pertes sur exercices antérieurs	3 460 372,14
Pertes exceptionnelles	12 914 279,32
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	40 696 048,00
Impôts sur les bénéfices	184 100 624,37
Bénéfice de l'exercice	138 102 306,34
TOTAL	419 969 678,17

CREDIT

	1972
Produits Bancaires	6 031 948 773,63
Détail des Produits Bancaires :	
Intérêts perçus sur les comptes des banques et des autres entreprises admises au marché monétaire	702 318 001,67
Produits des opérations de trésorerie	411 181 184,46
Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	2 947 416 347,45
Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	1 468 474 615,78
Autres produits bancaires	502 558 624,27
Revenus du portefeuille-titres	27 136 774,18
Produits accessoires	2 629 370,46
TOTAL	6 061 714 918,27

CREDIT

Bénéfice d'exploitation	333 797 591,15
Profits sur exercices antérieurs	14 300 216,50
Profits exceptionnels	71 871 870,52
TOTAL	419 969 678,17

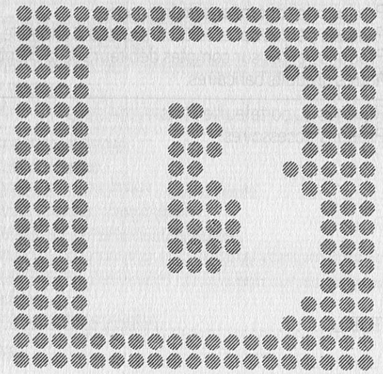

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission de Commissaires aux Comptes qui nous a été confiée par arrêté du 10 mars 1971 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances.

L'exercice clos le 31 décembre 1972 a eu une durée normale de douze mois.

Le Bilan qui vous est soumis est établi dans la même forme que précédemment. Les Comptes d'Exploitation et de Pertes et Profits sont présentés pour la première fois cette année conformément aux nouvelles dispositions de la Commission de Contrôle des Banques, entrées en vigueur dès le 1er janvier 1972. Quant aux méthodes d'évaluation des différents postes, nous n'avons pas relevé de modification qui doive vous être signalée.

Dans le cadre de notre mission permanente de contrôle des comptes, nous avons procédé aux sondages et analyses qui nous ont paru opportuns pour asseoir notre conviction. Ces examens, conformes aux diligences qui sont normalement attachées à notre fonction, ont été adaptés pour tenir compte, des caractéristiques propres à votre Société, de la rigueur des procédures existantes et de l'efficacité du contrôle interne. Nos travaux – conduits à la fois au siège social et dans certains centres d'exploitation – ont porté sur les différents éléments de la comptabilité. Ils nous ont permis, entre autres, de constater que les comptes soumis à votre approbation reflètent bien les énonciations de la comptabilité, et de l'inventaire récapitulatif général.

Nous avons eu connaissance du rapport par lequel le Conseil d'Administration vous expose l'activité de la Société, ainsi que celles des filiales, au cours de l'exercice, les résultats obtenus et l'affectation qu'il vous propose de donner à ces résultats. En tant que de besoin, nous vous confirmons les termes de ce rapport qui relèvent de notre compétence.

Les opérations de l'exercice, dont le Compte d'Exploitation et le Compte de Pertes et Profits vous donnent la ventilation par nature, se traduisent par un Bénéfice de 138 102 306,34 Francs.

Outre les éléments de caractère normal et habituel découlant de l'activité traditionnelle de la Banque, les résultats sont affectés par :

– les conséquences des opérations de caractère exceptionnel, notamment les cessions de biens mobiliers et immobiliers ;
– les réalisations de titres du Portefeuille et particulièrement l'apport à la B.N.P.I. de titres de filiales.

Le Bilan qui se totalise par 101 734 034 488,10 Francs marque dans la composition de ses grandes masses une évolution importante due principalement à l'augmentation des dépôts de la clientèle des Banques et des Entreprises non bancaires admises au marché monétaire.

Les Immobilisations dont la valeur nette s'est accrue de 52 Millions de Francs ont été amorties suivant les principes habituels pratiqués par votre Banque. La dotation de l'exercice aux Comptes d'Amortissements s'est élevée à 86 505 898,40 Francs.

L'examen des Titres de Participation et des Titres de Placement nous a permis de constater que les valeurs en moins-values étaient dépréciées.

Les Provisions, tant pour risques de dépréciation que pour pertes et charges, ont été constituées suivant la politique de la Direction Générale, eu égard à l'ensemble des éléments d'appréciation en sa possession.

Figurant au Passif du Bilan, au poste "Comptes de Régularisation, Provisions et Divers" l'ensemble des provisions au 31 décembre 1972 s'élève en chiffres arrondis à 931 Millions de Francs contre 785 Millions de Francs au 31 décembre 1971.

Pour nous conformer aux prescriptions de l'article 251 du décret du 23 mars 1967, nous indiquons, en annexe, les acquisitions et les cessions de titres de participations effectuées au cours de l'exercice.

En conclusion de ce qui précède, nous sommes d'avis que les comptes qui vous sont présentés sont régulièrement établis. Nous sommes également convaincus qu'ils expriment sincèrement la situation de la Société au 31 décembre 1972 ainsi que le résultat des opérations réalisées au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 16 avril 1973.

Paul Carlos MULQUIN. Louis VIALA.
Commissaires aux Comptes.

PARTICIPATIONS ACQUISES AU COURS DE L'EXERCICE 1972

120 000 actions	Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit-Bail "NATIOBAIL" (augmentation de Capital)	12 000 000,00
1 102 actions	B.N.C.I. "O.I." (Achats divers)	405 047,68
23 466 actions	Banque de la Guyane (réparties en attribution gratuite et achats divers)	1 052 970,12
120 045 actions	Banque pour l'Expansion Industrielle "BANEXI" (achats)	13 246 634,35
64 994 actions	Natio Equipement (Versement de Souscription)	3 249 700,00
642 894 actions	Banque Nationale de Paris Intercontinentale "B.N.P.I." (réparties en attribution gratuite, achats divers, augmentation de Capital plus achats de 68 302 droits)	52 315 285,95
2 000 000 actions	British and French Bank (Augmentation de Capital)	25 756 943,00
24 000 actions	French Bank of California (souscription au Capital et reconstitution du surplus obligatoire)	17 498 800,00
20 133 actions	Société Financière pour le Commerce et l'Industrie "S.F.C.I." (achats divers)	849 647,29
6 044 actions	Banque pour le Commerce International S.A. (Augmentation de Capital)	12 177 451,20
	Natioservices Informatique (versement de libération sur 394 actions)	197 000,00
7 500 actions	Société Financière pour le Développement des Equipements Collectifs "F.I.N.E.C." (Augmentation de Capital)	750 000,00
15 660 actions	Société Auxiliaire pour le Financement de l'Industrie Textile "SAFITEX" (Augmentation de Capital)	1 566 000,00
	Société Française de Vente et Financement de Matériels Terrestres et Maritimes "SOFRANTEM" (versement de libération sur 11 310 actions)	565 500,00
	SOFINAT (Versement de libération sur 2 400 actions)	180 000,00
	Compagnie Intercontinentale Commerciale et Financière (participation à l'augmentation de Capital par abandon de créances)	622 000,00
	Essor Gestion (Versement de libération sur 485 actions)	36 375,00
39 000 actions	Financiera del Atlantico "FINEXIM" (réparties en réinvestissement Dividende et augmentation de Capital)	1 539 761,98
	Australian European Finance Corporation Ltd "A.E.F.C." (Versement de libération sur 230 actions)	5 322 205,98
165 332 actions	Banque d'Attique (réparties en achat et Augmentation de Capital)	4 237 630,72
45 000 actions	Banque Commerciale S.A. Luxembourg (Participation au Capital)	5 779 687,50
2 178 actions	Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer "S.F.O.M." (Achat)	6 198 283,08
33 000 actions	Ordinabail (Augmentation de Capital)	1 650 000,00
4 800 actions	Compagnie Financière de Promotion "COFIPRO" (Augmentation de Capital)	120 000,00

4 200 actions	Société Nouvelle de Roulements (Augmentation de Capital)	420 000,00
1 500 actions	Société Centrale pour l'Equipement Touristique "SCETO" (Participation au Capital)	150 000,00
2 000 actions	Compagnie d'Etudes de Financements et de Réalisations Immobilières "CEFRIMMO" (Versement de souscription)	200,000,00
14 000 actions	Compagnie Européenne de Participations Immobilières "EURIMPAR" (Achat)	703 600,00
833 actions	Société Française d'Etudes et de Réalisation d'Equipements Postaux "SOMEPOST INTERNATIONAL" (Achat)	83 799,80
	Société Nouvelle Immobilière du Château Royal (Versement de libération de 63 130 actions)	3 472 150,00
500 actions	P.L.M. Motel (Participation au Capital)	50 300,00
	Bureau d'Etudes de Transports Maritimes Spéciaux "BETRAM" (Versement du 3e quart sur 198 actions)	4 950,00
	Société Civile Immobilière Garibaldi Lamothe (Appel de fonds)	30 680,00
100 actions	S.C.I. de la Tour Apogée (versement de souscription)	10 000,00
1 500 actions	Société Civile pour l'Etude du Forum de Commerces et de Loisirs des Halles "SOFOR" (participation dans le Capital)	150 000,00
2 000 actions	Société d'Etudes et de Réalisation des Equipements Commerciaux du Centre Ville de Créteil "SEREC" (réparties en achat et augmentation de Capital)	200 000,00
16 500 actions	Société Industrielle des Gaz de l'Air "SIGA" (Achat)	1 650 000,00
800 actions	Parking de la Poterne (versement de souscription)	80 000,00
650 actions	Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de Rénovation de la ville de Rueil-Malmaison (participation au Capital)	16 250,00

En dehors des cessions des titres de filiales apportés à la "B.N.P.I." les autres cessions au cours de l'exercice sont les suivantes :

		Prix de cession
11 513 actions	Union Industrielle et Commerciale de France "UNINCOFRA"	904 787,56
4 000 actions	Société Française de Vente et Financement de Matériels Terrestres et Maritimes "SOFRANTEM"	397 600,00
600 actions	"SOFINAT"	14 910,00
2 178 actions	Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer "S.F.O.M."	6 939 630,72
9 000 actions	"B.I.C.I." Côte d'Ivoire	3 376 080,00
154 668 droits	Banque d'Attique	793 446,84
2 900 actions	Société d'Etudes et de Réalisation pour la Promotion de la Pêche Industrielle "PROMOPECHE"	2 882,60
1 000 actions	Société des Immeubles Commerciaux du Bas-Rhin "SICOBA"	160 000,00
14 229 actions	Société Nouvelle Immobilière du Château Royal "SNICR"	1 513 277,06

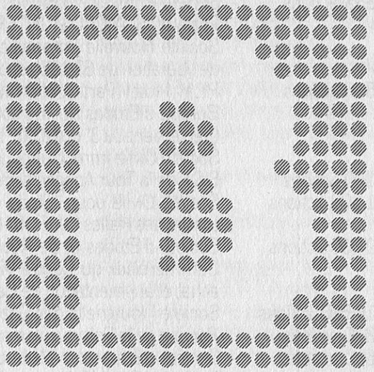

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les conventions réglementées par les articles
101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966
et les textes subséquents
Exercice clos le 31 décembre 1972

Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'article 103 de la Loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial concernant l'exercice clos le 31 décembre 1972.

Comme pour les exercices précédents, les conventions nouvelles ou reconduites au cours de l'année 1972, intervenues avec les Sociétés ayant avec votre Etablissement des Administrateurs communs, portent pour l'essentiel sur des opérations courantes conclues à des conditions normales entrant dans le cadre de vos activités bancaires habituelles, telles que : autorisations de crédits, lignes d'escompte, cautions et avals.

Nous avons été informés de ces diverses autorisations en exécution de l'Article 17 du Décret du 28 mai 1946.

En outre, votre Société a été conduite à renouveler, au cours de l'exercice, son aide financière et ses appuis techniques à certaines de ses nouvelles filiales.

De plus, nous vous rappelons l'opération intervenue en 1972 concernant votre filiale la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie "Afrique" (B.N.C.I.A.).

Votre Société a apporté à la "B.N.C.I.A.", transformée en Société de Holding dénommée Banque Nationale de Paris "Intercontinentale" (B.N.P.I.), les actions détenues dans les Sociétés ci-après :

- B.N.C.I.O.I. - Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie "Océan Indien",
- Société Financière pour le Commerce et l'Industrie,
- Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie,
- Banco Fiduciario de Panama S.A.

A la suite des différentes opérations d'augmentation de Capital, votre participation directe dans la B.N.P.I. atteint 59,50 % et 81 % environ en tenant compte de l'ensemble du Groupe B.N.P.

L'examen de ces conventions et leurs modalités n'appellent aucune observation particulière de notre part.

Paris, le 23 mars 1973.

Paul Carlos MULQUIN, Louis VIALA,
Commissaires aux Comptes.

RESOLUTIONS DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES BANQUES

(séance du 13 juin 1973)
Approbation des Comptes de l'Exercice 1972

PREMIERE RESOLUTION

La Commission de Contrôle des Banques, conformément aux propositions du Conseil d'Administration et après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve tels qu'ils lui ont été présentés le bilan au 31 décembre 1972 et les comptes de résultats de l'exercice 1972.

DEUXIEME RESOLUTION

La commission décide, conformément à l'article 24 des statuts de la BANQUE NATIONALE DE PARIS :

- l'affectation à la réserve légale d'une somme de F 6.881.478 ;
- l'attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris d'une somme de F 932.407,12 qui, ajoutée à l'intérêt minimum, élève la répartition brute allouée par part à F 1,125 pour la B.N.C.I. et F 2,00 pour le C.N.E.P., en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales ;
- l'attribution aux actions de la Banque Nationale de Paris, transférées à l'Etat, d'une somme de F 42.000.000,
- la dotation aux réserves d'une somme de F 87.368.522 ;
- le versement au Conseil d'Administration d'une somme de F 50.000 à titre de tantièmes ;
- l'affectation d'une somme de F 397.142,59 au report à nouveau.

TROISIEME RESOLUTION

La Commission prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les opérations et conventions visées par les articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 auxquels renvoie l'article 17 modifié du décret n° 46-1246 du 28 mai 1946.

Le Président
de la Commission de
Contrôle des Banques

REPARTITION DES BENEFICES

DEBIT	71	72
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	492 454,90	472 756,63
Solde disponible ainsi réparti :		
- Réserve légale	5 502 780,00	6 881 478,00
- Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	971 257,60	932 407,12
- Réserves	72 247 220,00	87 368 522,00
- Attribution aux actions transférées à l'Etat	31 250 000,00	42 000 000,00
- Tantièmes au Conseil d'Administration	50 000,00	50 000,00
- Report à nouveau	4 433 630,34	4 830 772,93
	114 947 342,84	142 535 936,68

CREDIT	71	72
Report antérieur	4 399 298,94	4 433 630,34
Produits nets de l'exercice défalcation faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	110 548 043,90	138 102 306,34
	114 947 342,84	142 535 936,68

Réalisation PUBLICIS CONSEIL
Éditions PUBLICIS Paris

BILANS ANNUELS 1972

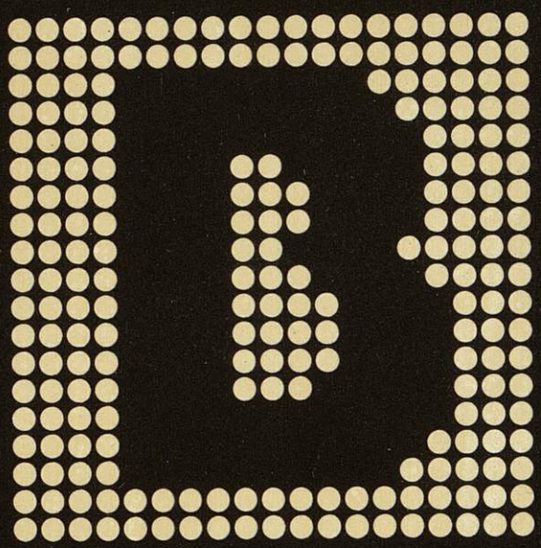

BNP

BANQUE NATIONALE DE PARIS

EXERCICE 1972

Société Anonyme au capital de 500 millions de francs
Siège Social : 16, boulevard des Italiens
75009 Paris - R.C. Paris 66 B 4244

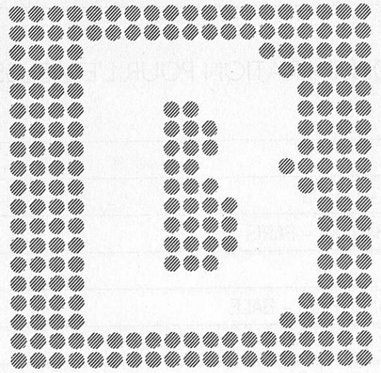

BNP

SOMMAIRE

Notice sur la situation consolidée du Groupe B.N.P. 4

Situation consolidée du Groupe B.N.P. 5

B.N.P. (France, Outre-Mer, Etranger) 6

FILIALES BANCAIRES PRISES EN CONSIDERATION POUR L'ETABLISSEMENT DE LA SITUATION CONSOLIDEE :

BRITISH AND FRENCH BANK – LONDRES 7

et sa filiale : UNITED BANK FOR AFRICA (U.B.A.) – LAGOS 8

BANQUE POUR L'EXPANSION INDUSTRIELLE (BANEXI) – PARIS 9

BANQUE DE LA GUYANE – CAYENNE 10

BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL (B.P.C.I) – BALE 11

B.N.P.I. – PARIS 12

et ses filiales :

– B.N.C.I. OCEAN INDIEN – PARIS 13

– BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA – PANAMA 14

– BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (B.M.C.I.) – CASABLANCA 15

– SOCIETE FINANCIERE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (S.F.C.I.) – MONTREAL 16

– UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) – TUNIS 17

SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (INTERCOMI) - PARIS 18

BANQUE NATIONALE POUR L'EXPANSION DU CREDIT BAIL (NATIOBAIL) – PARIS 19

FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION (F.A.B.C.) – NEW YORK 20

et sa filiale : FRENCH AMERICAN CAPITAL CORPORATION (F.A.C.C.) – NEW YORK 21

FRENCH BANK OF CALIFORNIA (F.B.C.) – SAN FRANCISCO 22

UNION POUR LE CREDIT A L'INDUSTRIE NATIONALE (U.C.I.N.A.) – PARIS 23

UNION POUR LE FINANCEMENT A LONG ET MOYEN TERME (UFILOM) – PARIS 24

B.I.C.I. DU SENEGAL 25

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER (S.F.O.M.) – GENEVE 26

BANQUE COMMERCIALE – LUXEMBOURG 27

BANQUE D'ATTIQUE – ATHENES 28

AUTRES FILIALES ET BANQUES ASSOCIEES :

BANQUE DE LA SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE – PARIS 29

SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE (S.F.E.) – LUXEMBOURG 30

B.I.C.I. du CAMEROUN 31

B.I.C.I. du CONGO 32

B.I.C.I. de la COTE-D'IVOIRE 33

BANQUE ETEBARATE IRAN 34

BANCO DEL ATLANTICO - MEXICO 35

FINANCIERA DEL ATLANTICO – MEXICO 36

BANQUE MALGACHE D'ESCOMPTE ET DE CREDIT (BAMES) 37

AUSTRALIAN EUROPEAN FINANCE CORPORATION Ltd – SYDNEY 38

UNITED OVERSEAS BANK – GENEVE 39

SITUATION CONSOLIDEE DU GROUPE B.N.P.

La situation consolidée du Groupe de la B.N.P. a été établie à partir des critères suivants :

Ont été retenues les filiales et participations dont le bilan est supérieur à 1 million de francs et dans lesquelles la B.N.P. possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit en outre de filiales et de participations chez lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction.

Les participations supérieures à 50 % ont fait l'objet d'une intégration globale. Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes au Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la B.N.P. et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître en outre les intérêts extérieurs au Groupe.

Au niveau de la situation consolidée, les participations supérieures à 50 % sont en conséquence éliminées du poste "Titres de filiales et participations".

Les participations comprises entre 33 % et 50 % ont été mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste "Titres mis en équivalence". Le poste "Autres titres" fait ressortir la valeur comptable des titres de participations appartenant à la B.N.P. et à ses filiales et qui n'ont pas été retenus pour la consolidation.

La B.N.P. et les filiales bancaires comprises dans la situation consolidée, dont la liste figure au sommaire, développent leur exploitation dans 35 pays étrangers, départements et territoires d'outre-mer.

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

SITUATION CONSOLIDEE DU GROUPE DE LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF

	en francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants postaux	10318714588
Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
- comptes à vue	2567729589
- comptes et prêts à échéance	16816354203
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	10506695981
Crédits à la clientèle - Portefeuille :	
- crédits à court terme	28329511332
- crédits à moyen terme	9434536662
- crédits à long terme	8628915151
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	11611889395
Comptes de régularisation et divers	6938430558
Débiteurs divers	190913566
Débiteurs par acceptations	2610525561
Comptes d'opérations sur titres	504625901
Titres de placement :	
- Fonds d'Etat, Bons et Obligations	397282955
- autres titres de placement	345744230
Titres de filiales et participations :	
- titres mis en équivalence	57098428
- autres titres	421511163
Immobilisations	465557572
Opérations de crédit-bail	268543864
	110414580699

PASSIF

	en francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
- comptes à vue	5964195919
- comptes et emprunts à échéance	21517714289
Comptes d'entreprises et divers :	
- comptes à vue	18900377647
- comptes à échéance	8406814931
Comptes de particuliers :	
- comptes à vue	11884447182
- comptes à échéance	3377578820
- comptes d'épargne à régime spécial	11638324957
Bons de caisse	9060948563
Comptes de régularisation, provisions et divers	12959898925
Provision pour investissement	137976880
Créditeurs divers	1754909706
Acceptations à payer	2610525561
Comptes d'opérations sur titres	402661512
Obligations en devises à moyen terme	128025000
Obligations en francs à long terme	260985923
Capital	500.000.000
Réserves, report à nouveau et Plus-Value de consolidation	551320209
Intérêts hors-groupe	127217298
Résultats	230657377
	110414580699

HORS-BILAN

Valeurs données en pension ou vendues ferme	11707425000
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	10685292000
Ouvertures de crédits confirmés	7052866000
Autres engagements	6416619000

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Siège Social & Direction Générale : 16 boulevard des Italiens, Paris
Président : M. P. LEDOUX
Directeur Général : M. G. DEFOSSE
Directeurs Généraux Adjoints : MM. J. DROMER, G. LLEWELLYN, M. MANIFACIER

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF

	en francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	10 052 974 343,93
Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
– comptes à vue	2 107 667 906,62
– comptes et prêts à échéance	16 063 864 589,66
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	9 456 270 654,35
Crédits à la clientèle - portefeuille :	
– crédits à court terme	26 256 360 348,86
– crédits à moyen terme	9 094 155 068,11
– crédits à long terme	8 585 231 761,15
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	9 565 370 103,18
Comptes de régularisation et divers	6 315 714 820,01
Débiteurs divers	172 840 868,62
Débiteurs par acceptations	2 321 256 530,92
Comptes d'opérations sur titres	401 530 984,40
Titres de placement :	
– Fonds d'Etat, Bons et Obligations	312 953 549,87
– autres titres de placement	193 700 542,39
Titres de filiales et participations	482 142 416,03
Immobilisations	352 000 000,00
	101 734 034 488,10

PASSIF

	en francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
– comptes à vue	5 238 027 510,96
– comptes et emprunts à échéance	20 138 868 778,56
Comptes d'entreprises et divers :	
– comptes à vue	17 540 468 984,29
– comptes à échéance	7 286 871 551,75
Comptes de particuliers :	
– comptes à vue	11 203 002 921,30
– comptes à échéance	2 723 847 672,70
– comptes d'épargne à régime spécial	11 100 652 489,88
Bons de caisse	8 767 712 020,69
Comptes de régularisation, provisions et divers	11 825 363 212,04
Provision pour investissement	137 976 880,00
Créditeurs divers	1 589 361 373,79
Acceptations à payer	2 321 256 530,92
Comptes d'opérations sur titres	373 437 374,54
Obligations en devises à moyen terme	128 025 000,00
Obligations en francs à long terme	256 876 250,00
Réserves	459 750 000,00
Capital	500 000 000,00
Report à nouveau	4 433 630,34
Résultats	138 102 306,34
	101 734 034 488,10

HORS-BILAN

Valeurs données en pension ou vendues ferme	11 567 533 000,00
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	9 822 505 000,00
Ouvertures de crédits confirmés	6 395 397 000,00
Engagements de crédit-bail immobilier	553 057 000,00
Autres engagements	5 931 324 000,00

BRITISH AND FRENCH BANK LTD

Siège Social & Direction Générale : 9/13 King William Street, Londres E.C. 4
Président: Sir Patrick REILLY
Administrateur-Directeur Général: M. G. GEAS

BILAN AU 31 MARS 1972

ACTIF

		en £
ACTIF ORDINAIRE		
Caisse et Banques :		
– en Grande-Bretagne	630 575	
– à l'étranger	1 264 091	1 894 666
Prêts au jour le jour et à court terme		31 120 118
Effets escomptés		66 484
Placements comptabilisés à la valeur la plus faible soit du prix d'achat soit de la valeur boursière :		
– fonds d'Etat britanniques	94 568	
– autres placements	7 587	102 155
Avances aux clients et autres comptes		76 319 737
ENGAGEMENTS DES CLIENTS ET DES CORRESPONDANTS :		
– acceptations	3 337 512	
– endos, crédits confirmés et autres obligations	12 276 927	15 614 439
PARTICIPATIONS		1 201 117
IMMOBILISATIONS		
Valeur d'achat moins dépréciation à ce jour		417 142
		126 735 858

PASSIF

	Autorisé	Emis et entièr. versé
CAPITAL		
Actions privilégiées 6 1/2 % remboursables et cumulatives, de £ 1 chacune	300 000	300 000
Actions ordinaires de £ 1 chacune	4 700 000	4 700 000
	5 000 000	5 000 000
RESERVES		1 100 000
REPORT A NOUVEAU		56035
PASSIF ORDINAIRE		
Comptes courants, de dépôts et autres (y compris réserves pour éventualités)	90 316 887	
Banque Nationale de Paris et ses filiales	12 140 044	
United Bank for Africa Ltd	2 320 453	
Dividendes à payer	188 000	104 965 384
ACCEPTATIONS, ENDOS, CREDITS CONFIRMES ET AUTRES OBLIGATIONS pour compte de clients et de correspondants :		
– acceptations	3 337 512	
– endos, crédits confirmés et autres obligations	12 276 927	15 614 439
		126 735 858

UNITED BANK FOR AFRICA LTD (U.B.A.)

Siège Social : 97105 Yakubu Gowon Street, Lagos, Nigeria
Président : Sir Patrick REILLY
Directeur Général : M. L. MICHEL

BILAN AU 31 MARS 1972

ACTIF		en £N
ACTIF ORDINAIRE		
Caisse et Banques		5 111 286
Prêts au jour le jour et à court terme		268 000
Effets escomptés		32 416 268
Titres :		
– fonds d'Etat nigérians	45 000	
– valeurs non cotées	15 000	60 000
Avances aux clients et autres comptes		23 307 710
ENGAGEMENTS DES CLIENTS ET DES CORRESPONDANTS :		
Endos, crédits confirmés et autres obligations		10 772 514
IMMOBILISATIONS		
Immeubles, mobilier et installations, etc. : valeur d'achat moins dépréciation à ce jour		2 158 120
		74 093 898

PASSIF		en £N
CAPITAL	Autorisé	Emis et versé
Actions ordinaires de 10/chacune	3 000 000	2 250 000
PRIME D'EMISSION		125 000
RESERVES		1 400 000
REPORT A NOUVEAU		87 869
		3 862 869
COMPTES COURANTS, DE DEPOTS ET AUTRES (y compris réserves pour éventualités)		59 008 515
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS		450 000
ACCEPTATIONS, ENDOS, CREDITS CONFIRMES ET AUTRES OBLIGATIONS pour compte de clients et de correspondants		10 772 514
		74 093 898

BANQUE POUR L'EXPANSION INDUSTRIELLE (BANEXI)

Siège Social : 1, boulevard Haussmann, Paris
Bureaux : 47, rue Vivienne, Paris
Président du Conseil de surveillance : M. A. CRAMOIS
Vice-Président du Conseil de surveillance : M. P. LEDOUX
Président du Directoire : M. J.P. VIZIOZ
Secrétaire général : M. P. JARS

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	4 996 159,67
Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
– comptes à vue	23 493 014,58
Crédits à la clientèle - Portefeuille :	
– crédits à court terme	15 468 712,20
- crédits à moyen terme	33 650 767,40
– crédits à long terme	34 079 653,98
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	210 910 802,55
Comptes de régularisation et divers	2 364 263,96
Débiteurs divers	2 014 421,88
Comptes d'opérations sur titres	2 308 895,60
Titres de placement :	
– Autres titres de placement	52 392 418,77
Titres de filiales et participations	328 191 546,28
Immobilisations	16 340 705 59
	726 211 362,46

PASSIF	en francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire	
– comptes à vue	3 341 807,48
– comptes et emprunts à échéance	615 000 000,00
Comptes d'entreprises et divers :	
– comptes à vue	1 596 238,16
– comptes à échéance	7 419 400,00
Comptes de particuliers :	
– comptes à vue	3 287 315,56
– comptes à échéance	19 630 000,00
– comptes d'épargne à régime spécial	12 720,61
Bons de caisse	1 500 000,00
Comptes de régularisation, provisions et divers	14 722 812,05
Créditeurs divers	1 338 581,30
Comptes d'opérations sur titres	312 762,20
Réserves	2 308 989,48
Capital	50 000 000,00
Bénéfice de l'exercice	5 740 735,62
	726 211 362,46

HORS-BILAN

Valeurs données en pension ou vendues ferme	4 091 000,00
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	2 585 000,00
Ouvertures de crédits confirmés	45 805 000,00
Autres engagements	1 888 000,00

BANQUE DE LA GUYANE

Siège Social : 2, place Victor-Schoelcher, Cayenne
Président-Directeur Général : M. A. MARTIN
Administrateur-Directeur : M. P. FRICKER

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	2 070 152,64
Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
– comptes à vue	4 836 696,37
Bons du trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	33 535 141,78
Crédits à la clientèle - Portefeuille :	
– crédits à court terme	15 370 097,20
– crédits à moyen terme	9 270 613,38
– crédits à long terme	650 000,00
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	21 495 035,46
Comptes de régularisation et divers	1 770 690,94
Débiteurs par acceptations	26 602,81
Titres de placement :	
– autres titres de placement	148 900,00
Immobilisations	1 348 745,36
	90 522 675,94

PASSIF	en francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
– Comptes à vue	1 880 484,91
Comptes d'entreprises et divers :	
– Comptes à vue	31 781 054,17
– Comptes à échéance	6 157 000,00
Comptes de particuliers :	
– Comptes à vue	21 134 292,81
– Comptes à échéance	3 080 000,00
– Comptes d'épargne à régime spécial	6 612 381,08
Comptes de régularisation, provisions et divers	12 709 987,46
Créditeurs divers	1 013 304,23
Acceptations à payer	26 602,81
Réserves	632 000,00
Capital	5 000 000,00
Report à nouveau	46 525,55
Bénéfice de l'exercice	449 042,92
	90 522 675,94

HORS-BILAN

Cautions et avals pour le compte de la clientèle	9 411 000,00

BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL S.A. (B.P.C.I.)

Siège Social : Aeschengraben 25 - Parkweg 8, Bâle
Président : Dr A.W. JANN
Vice-Président : M. H. GILET
Directeur Général : M. G. HAMON

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs suisses
Caisse, Comptes de virements et de Chèques Postaux	24 957 849,47
Avoirs en banque à vue	24 228 623,42
Avoir en banque à terme	162 958 450,61
Effets de change et papiers monétaires	8 770 514,61
Comptes courants débiteurs en blanc	22 775 029,64
Comptes courants débiteurs gagés	44 192 173,84
Avances et prêts à terme fixe en blanc	537 490,46
Avances et prêts à terme fixe gagés	13 256 813,23
Titres et participations permanentes	2 346 866,80
Autres postes de l'actif	2 166 605,55
	306 190 417,63

PASSIF	en francs suisses
Engagements en banque à vue	11 469 948,96
Engagements en banque à terme	145 622 082,28
Créanciers à vue	70 233 591,22
Créanciers à terme	14 705 258,79
Autres postes du passif	20 306 893,61
Capital	20 000 000,00
Réserves	20 900 000,00
Résultats	2 792 897,59
Report à nouveau	159 745,18
	306 190 417,63

HORS-BILAN

Engagements par cautions	49 482 097,18
Engagements par accréditifs	188 228 548,27

BANQUE NATIONALE DE PARIS INTERCONTINENTALE B.N.P.I.

Siège Social : 1, boulevard Haussmann, Paris
Direction Générale : 5, rue Sainte-Cécile, Paris
Président d'Honneur : M. H. GILET
Président : M. P. LEDOUX
Administrateur-Directeur Général : M. A. BERONIE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Compte Courants Postaux	10 317 283,25
Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
- comptes à vue	67 128 684,60
- comptes et prêts à échéance	416 240 462,36
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	11 419 202,20
Crédits à la clientèle - Portefeuille :	
- crédits à court terme	122 124 417,21
- crédits à moyen terme	1 209 271,96
- crédits à long terme	971 814,25
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	146 575 774,58
Comptes de régularisation et divers	8 910 685,47
Débiteurs divers	1 437 723,37
Débiteurs par acceptations	35 334 542,53
Comptes d'opérations sur titres	267,15
Titres de placement	16 511 663,28
Titres de filiales et participations	81 307 252,07
Immobilisations	1 643 140,08
	921 132 184,36

PASSIF	en francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
- comptes à vue	20 804 327,16
- comptes et emprunts à échéance	46 214 402,28
Comptes d'entreprises et divers :	
- comptes à vue	116 014 424,33
- comptes à échéance	14 100 900,00
Comptes de particuliers :	
- comptes à vue	64 265 932,11
- comptes à échéance	40 094 989,97
- comptes d'épargne à régime spécial	371 553 025,61
Bons de caisse	456 000,00
Comptes de régularisation, provisions et divers	83 423 391,87
Créditeurs divers	18 216 971,32
Acceptations à payer	35 334 542,53
Comptes d'opérations sur titres	95 426,25
Réserves	39 438 020,00
Capital	59 233 200,00
Report à nouveau	1 078 724,87
Bénéfice de l'exercice	10 807 906,06
	921 132 184,36

HORS-BILAN

Cautions et avals pour le compte de la clientèle	49 432 613,97
Ouvertures de crédits confirmés	95 198 395,97
Autres engagements	52 000,00

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (OCEAN INDIEN) B.N.C.I. (O.I.)

FILIALE DE LA B.N.P.I.
Siège Social : 7, place Vendôme, Paris
Direction Générale : 5, rue Sainte-Cécile, Paris
Présidents d'Honneurs : MM. H. BIZOT, G. de TARDE
Président-Directeur Général : M. A. BERONIE
Vice-Président : M. H. GILET

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	46 126 109,29
Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
- comptes à vue	45 656 585,07
- comptes et prêts à échéance	114 068 505,98
Bons du Trésor et Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	82 138 314,21
Crédits à la clientèle - Portefeuille :	
- crédits à court terme	337 657 632,53
- crédits à moyen terme	58 279 927,27
- crédits à long terme	151 508,51
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	270 951 708,31
Comptes de régularisation et divers	63 273 160,39
Débiteurs divers	2 360 501,22
Débiteurs par acceptations	904 352,57
Titres de placement :	
- autres titres de placement	12 500 000,00
Titres de filiales et participations	9 500 000,00
Immobilisations	18 000 000,00
	1 061 568 305,35

PASSIF	en francs
Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
- comptes à vue	67 439 218,34
- comptes et emprunts à échéance	37 203 089,85
Comptes d'Entreprises et divers :	
- comptes à vue	273 494 621,39
- comptes à échéance	56 189 838,51
Comptes de particuliers :	
- comptes à vue	160 084 559,74
- comptes à échéance	43 623 574,77
- comptes d'épargne à régime spécial	33 214 746,53
Bons de caisse	129 193 500,00
Comptes de régularisation, provisions et divers	174 192 134,83
Créditeurs divers	19 609 196,03
Acceptations à payer	904 352 57
Comptes d'opérations sur titres	144 860,92
Réserves	31 750 000,00
Capital	25 000 000,00
Report à nouveau	3 376 875,49
Bénéfice de l'exercice	6 147 736,38
	1 061 568 305,35

HORS-BILAN

Valeurs données en pension ou vendues ferme	135 800 709,00
Cautions et Avals pour le compte de la clientèle	199 580 553,00
Ouvertures de crédits confirmés	2 742 275,00
Engagements de crédit-bail immobilier	12 948 560,00
Autres engagements	52 529 967,00

BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA S.A.

FILIALE DE LA B.N.P.I.
Siège Social : 200, Via España, Panama
Président : M. Inocencio GALINDO
Vice-Présidents : MM. P. LEDOUX, R. HEURTEMATTE
Administrateur-Directeur Général : M. J. GIRARD

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en US $
Caisse et Banques	11 019 996,99
Dépôts à court terme	3 218 000,00
Titres	977 753,96
Prêts	75 218 979,29
Installations	993.009,55
Divers	1 045 742,29
	92 473 482,08
Débiteurs par acceptations	19 058 691,38
	111 532 173,46

PASSIF		en US $
Comptes courants	19 377 714,19	
Dépôts à terme	63 248 416,33	
Dépôts en garantie	2 108 217,36	84 734 347,88
Divers		2 721 271,65
Intérêts d'escompte précomptés		633 205,74
Capital		3 000 000,00
Réserves		1 384 656,81
		92 473 482,08
Acceptations à payer		19 058 691,38
		111 532 173,46

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (B.M.C.I.)

FILIALE DE LA B.N.P.I.
Siège Social : 26 place Mohammed V, Casablanca
Président : M. H. GILET
Vice-Président : M. RAISSI
Administrateur-Délégué : M. A. BERONIE
Administrateur-Directeur Général : M. BENKIRANE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en dirhams
Caisse, Trésor Public, Institut d'Emission	23 760 359,09
Banques et Correspondants	24 103 000,32
Portefeuille, Bons du Trésor	138 330 000,00
Portefeuille effets	151 274 036,92
Comptes courants	132 791 612,68
Avances garanties	18 270 268,82
Débiteurs divers	18 087 275,15
Titres et coupons	14 619 712,46
Comptes d'ordre et divers	10 611 642,50
Effets et créances en souffrance	9 117 121,16
Immeubles et mobilier	9 159 783,28
	550 124 812,38

PASSIF	en dirhams
Banques et Correspondants	63 762 897,95
Avances de l'Institut d'Emission	15 000 000,00
Etablissements financiers	15 993 414,10
Comptes de chèques	145 365 437,85
Comptes courants	183 507 051,08
Créditeurs divers	16 897 341,79
Comptes exigibles après encaissement	15 020 561,05
Comptes et Bons à échéance fixe	57 957 957,27
Comptes d'ordre et divers	3 217 091,58
Provisions	8 018 641,53
Réserves	10 463 100,00
Capital	12 000 000,00
Bénéfices nets de l'exercice	2 585 636,29
Bénéfices reportés	335 681,89
	550 124 812,38

HORS-BILAN

Engagements par cautions et avals	113 319 451,55
Ouvertures de crédits confirmés	20 627 343,84
Effets circulant sous notre endos	38 875 198,00

SOCIETE FINANCIERE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (S.F.C.I. Ltée)

FILIALE DE LA B.N.P.I.
Siège Social : Tour de la Bourse, 800, place Victoria, Montréal
Président : M. R. CHARBONNEAU
Vice-Présidents : MM. R.L. DUNSMORE, P. LEDOUX
Directeur Général : M.G. BUBENDORFF

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en Can $	PASSIF	en Can $
Caisse et Banques	2 460 275	Dépôts à terme	57 977 629
Prêts sur le marché monétaire	24 996 212	Créditeurs divers	1 392 233
Prêts commerciaux à court terme	35 547 465	Banques affiliées	3 265 928
Prêts à moyen terme	4 241 310	Engagements par garanties	21 122 554
Débiteurs divers	140 436	Capital	3 000 000
Titres	265 259	Compte de réserve	1 500 000
Débiteurs par garanties	21 122 554	Bénéfices non répartis	560 995
Immobilisations	45 828		
	88 819 339		88 819 339

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.)

FILIALE DE LA B.N.P.I.
Siège Social : 7/9, rue Gamal Abd El Nasser, Tunis
Président-Directeur Général : M. Mohamed BADRA
Directeur Général Adjoint : M. L. POUDEROUX

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en dinars tunisiens	PASSIF	en dinars tunisiens
Caisse, chèques postaux, Institut d'Emission	402 293,702	Dépôts à vue	27 623 424,383
Banques et Correspondants	7 615 031,873	Bons et Comptes à terme	8 894 723,000
Portefeuille escompte	8 625 186,703	Banques et Correspondants	1 015 428,053
Comptes courants débiteurs	7 929 981,195	Créditeurs divers	1 326 293,563
Débiteurs divers	224 147,244	Engagements par cautions et acceptations	10 204 327,166
Débiteurs par cautions et acceptations	10 204 327,166	Divers	4 528 699,866
Effets publics et autres titres	12 147 396,440	Provisions	953 843,219
Participations	234 709,681	Réserves	2 350 000,000
Divers	11 282 949,123	Capital	1 650 000,000
Immobilisations et non-valeurs nettes d'amortissements	259 704,708	Résultats	378 988,585
	58 925 727,835		58 925 727,835

SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (INTERCOMI)

Siège Social : 5, rue Drouot, Paris
Président-Directeur Général : M. P. MENDRAS

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs	PASSIF	en francs
Caisse et Banques	16 797,91	Banques	41 294,53
Créances sur l'étranger	22 834 694,62	Mobilisations de créances	19 350 043,05
Débiteurs divers	59 610,92	Créditeurs divers	806 672,99
Comptes de régularisation	141 322,29	Provisions pour risques	725 000,27
Titres de participations	84 000,00	Comptes de régularisation	95 060,47
Immobilisations	69 310,29	Capital	2 000 000,00
		Réserves	60 969,74
		Résultats	124 848,73
		Report à nouveau	1 846,25
	23 205 736,03		23 205 736,03

HORS-BILAN

Engagements par cautions	577 269,44

BANQUE NATIONALE POUR L'EXPANSION DU CREDIT BAIL (NATIOBAIL)

Siège Social : 1, boulevard Haussmann, Paris
Bureaux : 24, rue de l'Arcade, Paris
Président : M. J. DROMER
Administrateur-Directeur Général : M. J. CAPLAIN

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs	PASSIF	en francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	14 692 199,24	Instituts d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	
Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :		– comptes et emprunts à échéance	254 646 849,47
– comptes à vue	18 853 105,00	Comptes d'entreprises et divers :	
Comptes de régularisation et divers	32 590 793,64	– comptes à échéance	20 483 333,00
Débiteurs divers	21 500,00	Comptes de particuliers :	
Immobilisations	273 004 540,98	– comptes à échéance	10 000 000,00
		Comptes de régularisation, provisions et divers.	25 988 449,44
		Réserves	103 700,00
		Capital	25 000 000,00
		Report à nouveau	175 934,61
		Bénéfice de l'exercice	2 763 872,34
	339 162 138,86		339 162 138,86

HORS-BILAN

Autres Engagements	252 305 000,00

FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION (F.A.B.C.)

Siège Social : 120, Broadway, New York
Président : M. H. BIZOT
Administrateur-Directeur Général : M. F. de LAJUGIE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en US $	PASSIF	en US $
Caisse et Banques	87 700 913,93	Comptes à vue et à terme	377 395 644,02
Prêts à vue et acceptations de Banques	28 203 310,97	Acceptations à payer	37 058 750,05
Obligations du Gouvernement Américain	17 504 693,70	Créditeurs divers	5 231 691,05
Valeurs d'Etat et autres valeurs	24 420 370,96	Capital	3 000 000,00
Prêts et escompte	249 888 276,99	Réserves	18 000 000,00
Débiteurs par acceptations	34 963 623,00	Report à nouveau	6 321 916,67
Divers	4 326 812,24		
	447 008 001,79		447 008 001,79

FRENCH AMERICAN CAPITAL CORPORATION (F.A.C.C.)

Siège Social : 40, Wall Street, New York
Président : M. H. BIZOT
Administrateur-Directeur Général : M. F. de LAJUGIE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en US $	PASSIF	en US $
Caisse et Banques	3 340 126,24	Capital	1 000 000,00
Portefeuille	6 049 163,97	Réserves	9 000 000,00
Prêts	500 000,00	Bénéfice	14 235,48
Intérêts et effets à recevoir	73 730 56	Provision pour impôts	3 365,38
Immobilisations	60 369,79	Effets à payer	5 789,70
	10 023 390,56		10 023 390,56

FRENCH BANK OF CALIFORNIA
(F.B.C.)

Siège Social : 130, Montgomery Street, San Francisco, C.A. 94104
Président : M. S. Marshall KEMPNER
Administrateur-Directeur Général : M. M. LE LAY

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en US $	PASSIF	en US $
Caisse et banques	3 133 644,44	Comptes à vue et à terme	10 960 093,82
Obligations du Gouvernement Américain	2 400 270,81	Autres engagements	34 286,83
Valeurs d'Etats et des Municipalités	101 402,05	Acceptations á payer	408 532,02
Prêts et escompte	7 537 087,68	Capital	2 400 000,00
Immobilisations	698 557,15	Surplus	923 330,98
Débiteurs par acceptations	408 532,02	Pertes	– 326 338,58
Autres actifs	120 410,92		
	14 399 905,07		14 399 905,07

UNION POUR LE CREDIT A L'INDUSTRIE NATIONALE
(U.C.I.N.A.)

Siège Social : 7, rue de la Baume, Paris
Président : M. M. MANIFACIER

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs	PASSIF	en francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	3 333 143,83	Institut d'émission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire	270 766,38
Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :		Bons de caisse	13 236 320,00
– comptes à vue	255 380,34	Comptes de régularisation, provisions et divers	7 981 465,37
Crédit à la clientèle - Portefeuille :		Créditeurs divers	1 262 234,26
– crédits à moyen terme	25 944 130,70	Réserves	6 187 776,52
– crédits à long terme	3 354 822,09	Capital	5 100 000,00
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	1 231 583,29	Report à nouveau	352 289,04
Comptes de régularisation et divers	599 208,36	Bénéfice de l'exercice	1 369 776,48
Débiteurs divers	6 494,44		
Titres de placement	191 594,00		
Immobilisations	844 271,00		
	35 760 628,05		35 760 628,05

HORS-BILAN

Valeurs données en pension ou vendues ferme	142 750 000,00
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	17 653 000,00
Ouvertures de crédits confirmés	22 476 000,00

UNION POUR LE FINANCEMENT A LONG ET MOYEN TERME (UFILOM)

Siège Social : 65, rue d'Anjou, Paris
Président : M. R. DREUX
Administrateur-Directeur Général : M. J. CAPLAIN

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs			PASSIF	en francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	33 930,60			Bons de Caisse	40 000 000,00
Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire :				Comptes de régularisation, Provisions et divers	8 472 503,51
– Comptes à vue	604 912,37			Réserves	4 418 000,00
Crédits à la Clientèle Portefeuille	53 825 921,60			Capital	10 000 000,00
– Crédits à court terme	625 004,12			Report à nouveau	303 818,32
– Crédits à moyen terme	18 513 016,83			Bénéfice de l'exercice	1 843 337,39
Crédits à long terme	34 687 900,65				
Compte de régularisation et divers	10 272 185,55				
Immobilisations	300 709,10				
	65 037 659,22				65 037 659,22

HORS-BILAN

Valeurs données en pension ou vendues ferme	67 850 000,00
Engagements par cautions	4 200 000,00
Ouvertures de crédits confirmés	8 471 000,00

BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU SENEGAL

Siège Social : 2, avenue Roume, Dakar
Président : M. D.G. N'DIAYE
Administrateur-Délégué : M. E. MOUTERDE
Directeur Général : M. P. ESCOUBEYRON

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1972

ACTIF	en FCFA		PASSIF	en FCFA
Caisse, Postes, Trésors Publics, Banque Centrale	272 326 936		Postes - Trésors Publics	260 621 339
Banques et Correspondants	128 115 834		Comptes de chèques	2 506 324 866
Portefeuille effets	3 668 963 172		Comptes courants	2 661 492 845
Crédits à court terme	4 784 988 495		Banques et Correspondants	173 376 049
Crédits à moyen terme	57 442 734		Comptes exigibles après encaissement	1 753 604 539
Crédits à long terme	93 408 210		Créditeurs divers	418 034 282
Débiteurs divers	18 601 158		Acceptations à payer	11 941 427
Débiteurs par acceptation	11 941 427		Bons et comptes à échéance fixe	857 987 565
Titres - Participations	65 270 000		Comptes d'ordre et divers	261 776 060
Comptes d'ordre et divers	413 307 725		Réserves	106 200 000
Immeubles et mobilier	220 902 037		Capital	625 000 000
			Bénéfice de l'exercice	89 347 982
			Bénéfices reportés	9 560 774
	9 735 267 728			9 735 267 728

HORS-BILAN

Engagements par cautions et avals	1 679 726 604
Effets escomptés circulant sous notre endos ou pensionnés	1 956 380 198
Ouverture de crédits confirmés	223 622 289

SOCIETE FINANCIERE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER (S.F.O.M.)

Siège Social : 11, quai des Bergues, Genève
Président du Conseil d'Administration : M. E.G. RENK
Président du Conseil Consultatif : M. J. DROMER
Président du Directoire : M. P. HUIZER

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs suisses	PASSIF	en francs suisses
Caisse, Banques à vue	1 729 387,88	Dépôts de tiers	5 348 525,44
Banques à terme	471 200,00	Passifs divers	5 686 926,87
Portefeuille titres	51 325 558,34	Filiale créditrice	618 953,03
Filiales débitrices	1 114 512,27	Capital	40 000 000,00
Actifs divers	405 335,10	Réserve légale	590 000,00
Débiteurs divers	2 679 960,00	Réserve générale	2 550 000,00
		Report à nouveau	196 151,76
		Bénéfice de l'exercice	2 735 396,49
	57 725 953,59		57 725 953,59

HORS-BILAN

Engagements par cautions	10 274 615,00

BANQUE COMMERCIALE S.A.

Siège Social : 33, boulevard Royal, Luxembourg
Président : M. J. LEYDENBACH
Vice-Président : M. J. DROMER
Directeurs : MM. P. DELCOURT, P. BRUCHER, E.W. FRANK

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en flux.	PASSIF	en flux.
Disponibilités	164 763 661	Créanciers privilégiés ou garantis	295 292
Valeurs à recevoir à court terme	29 726 348	Valeurs à payer à court terme	3 706 616
Avoirs en banque à vue et à 30 j. au plus	647 471 338	Engagements envers les banques à vue et à 30 jours au plus	1 090 504 811
Avoirs en banque à terme	1 456 435 755	Engagements envers les banques à terme	1 275 593 989
Portefeuille-effets	86 053 072	Dépôts et comptes courants	879 117 632
Débiteurs divers	940 802 000	Dépôts d'épargne	47 134 648
Portefeuille-titres	45 167 515	Créditeurs divers	47 403 595
Divers	35 760 855	Obligations et bons de caisse	14 355 500
Comptes gérés	33 495 535	Divers	25 000 640
Immobilisations	180 052 432	Comptes gérés	33 495 535
Frais de constitution et de 1er établissement	1 380 248	Capital	180 000 000
		Réserve légale	180 740
		Provisions et amortissements	15 956 636
		Report à nouveau	95 138
		Bénéfice de l'exercice	8 267 987
	3 621 108 759		3 621 108 759

HORS-BILAN

Comptes d'ordre	1 255 331 133

BANQUE D'ATTIQUE

Siège Social : 19, avenue El-Venizelou & Omirou, Athènes
Président : Professeur S. G. ANDREADIS
Vice-Présidents : MM. C. P. KYRIAKOPOULOS et J. DROMER
Directeur : M. C. J. AGAPITIDIS
Co-Directeur : M. S. CHRISTOFIDIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en drachmes	PASSIF	en drachmes
Caisse	11 152 130,20	Capital :	
Dépôts auprès des Banques	130 172 872,80	– versé	66 362 900,00
Escompte	60 483 556,00	– non versé	16 303 700,00
Prêts sous garantie, avances sur		Réserves	5 036 994,75
connaissements, etc.	191 229 812,15	Provision pour éventuelle dépréciation des	
Actionnaires	16 303 700,00	éléments de l'Actif	8 452 896,00
Divers comptes débiteurs	8 605 946,25	Dépôts à vue de banques	54 066 868,65
Titres	42 013 643,75	Autres dépôts à vue	83 883 168,10
Immobilisations	14 272 504,45	Comptes d'épargne	136 265 868,80
Frais de réorganisation	598 343,30	Dépôts à terme	72 962 304,85
Frais d'expansion et d'organisation	1 555 842,90	Produits de valeurs encaissées pour le compte	
Loyers payés d'avance	1 650 000,00	de tiers et autres obligations	1 011 639,80
	478 038 351,80	Comptes de marges pour importations	5 888 828,00
		Divers comptes créditeurs	24 672 260,15
		Comptes de Succursales	1 472 703,40
		Dividendes	1 658 219,30
			478 038 351,80
Comptes d'ordre	405 500 324,50	Comptes d'ordre	405 500 324,50
	883 538 676,30		883 538 676,30

BANQUE DE LA SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE PARIS

Siège Social : 20, rue de la Paix, Paris
Président du Conseil de Surveillance : A.F.J. DIJKGRAAF
Président du Directoire : R.P. HARTMANN
Directeur Général : J. PARENT

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs	PASSIF	en francs
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public,		Instituts d'Emission, Banques et Entreprises	
Comptes Courants Postaux	60 807,27	non bancaires admises au marché monétaire :	
Banques et Entreprises non bancaires		– comptes à vue	4 545 982,04
admises au marché monétaire :		– comptes et emprunts à échéance	1 385 335 723,00
– comptes à vue	4 081 040,56	Comptes d'Entreprises et divers :	
– comptes et prêts à échéance	524 173 806,73	– comptes à vue	6 302 207,70
Bons du Trésor et Valeurs reçues en pension		– comptes à échéance	621 876 543,53
ou achetées ferme	10 000 000,00	Comptes de régularisation, provisions et divers	21 623 219,70
Crédits à la clientèle-Portefeuille :		Réserves	1 094 000,00
– crédits à moyen terme	892 856 986,67	Capital	50 000 000,00
– crédits à long terme	574 332 538,70	Report à nouveau	759 653,00
Crédits à la clientèle-comptes débiteurs	34 436 740,00	Bénéfice de l'exercice	1 337 192,23
Comptes de régularisation et divers	34 098 393,57		
Débiteurs divers	122 180,00		
Immobilisations	2 212 027,70		
Actionnaires	16 500 000,00		
	2 092 874 521,20		2 092 874 521,20

HORS-BILAN

Cautions et avals pour le compte de la clientèle	67 238 660,06
Ouvertures de crédits confirmés	287 529 514,80

SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE (S.F.E.) LUXEMBOURG

Siège Social : 84, Grand Rue, Luxembourg
Président : A.F.J. DIJKGRAAF
Directeur Général : R.P. HARTMANN

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs suisses
Banques et Correspondants	5 180 184,93
Dépôts à moyen terme chez les filiales	435 939 195,44
Autres débiteurs	45 394,73
Actionnaires - capital non appelé	82 160 000,00
Portefeuille - Titres de participations	80 132 224,28
Comptes d'ordre et divers	5 453 047,05
Prime de remboursement des obligations	129 498,50
Immobilisations	1 070 615,32
	610 110 160,25

PASSIF	en francs suisses
Banques et Correspondants	1 143 908,75
Emprunt obligataire $ 20 000 000 7 % 1969-1974	75 425 000,00
Emprunt obligataire $ 15 000 000 9 % 1971-1978	56 568 750,00
Emprunt obligataire $ 20 000 000 7,1/2 % 1972-1982	75 425 000,00
Emprunts à plus de 2 ans	181 337 156,78
Créditeurs divers	12 406 693,20
Comptes d'ordre et divers	1 480 927,91
Autres exigibilités	11 173 302,37
Capital social	160 000 000,00
Prime d'émission	7 515 000,00
Réserve légale	1 235 338,13
Réserve générale	7 000 000,00
Report à nouveau	1 852 878,34
Bénéfice net de l'exercice	17 546 204,77
	610 110 160,25

BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU CAMEROUN

Siège Social : Avenue du Président el Hadj Hamadou Ahidjo, Yaoundé
Direction Générale : Rue Kitchener, Douala
Président : M. T.A.H. BOUKAR
Administrateur-Délégué : M. E. MOUTERDE
Directeur Général : M. R. JOURDAN

BILAN AU 30 JUIN 1972

ACTIF	en FCFA
Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission	395 461 661
Banques et Correspondants	2 042 578 882
Portefeuille effets	4 627 958 186
Comptes courants	4 737 544 200
Avances garanties	1 517 352 298
Avances et débiteurs divers	32 823 348
Débiteurs par acceptations	151 315 732
Titres	20 368 750
Comptes d'ordre et divers	43 708 929
Immeubles et mobilier	323 286 478
	13 892 398 464

PASSIF	en FCFA
Comptes de chèques	4 464 477 015
Comptes courants	3 723 651 217
Banques et correspondants	1 946 652 505
Comptes exigibles après encaissement	202 820 303
Créditeurs divers	804 299 199
Acceptations à payer	151 315 732
Bons et comptes à échéance fixe	1 085 796 145
Comptes d'ordre et divers	614 241 705
Capital	625 000 000
Réserves	135 240 000
Report à nouveau	5 131 401
Résultats de l'exercice	133 773 242
	13 892 398 464

HORS-BILAN

Engagements par cautions et avals	4 712 834 210
Effets escomptés circulant sur notre endos	2 559 179 294

BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU CONGO

Siège Social : Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville
Président-Directeur Général : M. E. MOUTERDE
Vice-Président : M. M. CASTANOU
Directeur : M. A. COPPEX

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en FCFA	PASSIF	en FCFA
Caisse, Trésor Public, Banque d'Emission	116 338 241	Comptes de chèques	744 029 990
Banques et Correspondants	968 284 163	Comptes courants	1 053 531 604
Portefeuille effets	1 684 456 412	Banques et correspondants	1 105 531 221
Comptes courants	466 599 318	Comptes exigibles après encaissement	67 747 585
Avances garanties	17 481 167	Créditeurs divers	150 063 395
Avances et débiteurs divers	100 984 204	Acceptations à payer	4 120 068
Débiteurs par acceptations	4 120 068	Bons et comptes à échéance fixe	262 526 625
Portefeuilles titres	1 420 000	Comptes d'ordre et divers	38 974 928
Comptes d'ordre et divers	170 167 599	Réserves	19 160 000
Immeubles et mobilier	64 095 196	Capital	150 000 000
Perte de l'exercice	6 120 451	Report à nouveau	4 381 403
	3 600 066 819		3 600 066 819

HORS-BILAN

Engagements par cautions et avals	920 854 220
Effets circulant sous notre endos	1 013 102 699

BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA COTE-D'IVOIRE

Siège Social : 16, avenue Louis-Barthe, Abidjan
Président : M. L. KONAN
Vice-Président : M. J. DROMER
Directeur Général : M. J. VITTORI

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1972

ACTIF	en FCFA	PASSIF	en FCFA
Caisse, Postes, Trésors Publics, Banque Centrale	555 167 680	Postes - Trésor Public	151 704 601
Banques et Correspondants	112 909 449	Comptes de chèques	3 671 538 930
Portefeuille effets	4 712 144 070	Comptes courants	6 919 878 068
Crédits à court terme	11 088 906 658	Banques et Correspondants	1 212 488 925
Crédits à moyen terme	1 869 435 513	Comptes exigibles après encaissement	1 687 760 181
Crédits à long terme	9 377 921	Créditeurs divers	315 541 234
Débiteurs divers	35 242 285	Acceptations à payer	107 371 659
Débiteurs par acceptation	107 371 659	Bons et comptes à échéance fixe	3 611 864 624
Titres - Participations	84 722 468	Comptes d'ordre et divers	693 101 483
Comptes d'ordre et divers	762 895 434	Réserves	509 672 221
Immeubles et mobilier	502 429 785	Capital	750 000 000
		Bénéfice de l'exercice	199 820 569
		Bénéfices reportés	9 860 427
	19 840 602 922		19 840 602 922

HORS-BILAN

Engagements par cautions et avals	3 148 343 122
Effets escomptés circulant sous notre endos ou pensionnés	3 656 344 096
Ouvertures de crédits confirmés	915 943 593

BANQUE ETEBARATE IRAN

Siège Social : Avenue Sevom Esfand, Téhéran
Président-Directeur Général : M. A. CHAFIK

BILAN AU 20 MARS 1972

ACTIF	en rials	PASSIF	en rials
Caisse et Banques	1 269 564 133	Comptes courants et autres dépôts à vue	1 623 460 520
Correspondants étrangers	238 704 482	Comptes des Banques	107 632 963
Bons du Trésor et titres d'emprunts	401 640 000	Comptes d'épargne	546 261 466
Effets escomptés	1 249 802 748	Dépôts à terme	3 830 031 760
Avances et autres créances	3 442 743 283	Autres comptes créditeurs	118 280 722
Autres avoirs	10 320 125	Comptes d'ordre et divers	5 308 020
Participations	22 000 000	Capital	400 000 000
Immeubles et mobilier	146 724 502	Réserves	150 000 000
		Report à nouveau	523 822
	6 781 499 273		6 781 499 273

HORS-BILAN

Engagements par acceptations et divers	6 146 755 055

BANCO DEL ATLANTICO S.A.

Siège Social : Venustiano Carranza n° 48, Mexico
Président : Lic. Carlos ABEDROP DAVILA
Vice-Présidents : MM. Lic. F.A. CASASUS, E. COURTIAL
Directeur Général : M. J. de MARCE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en pesos mexicains		PASSIF	en pesos mexicains	
Caisse et Banques	115 496 478,80		Dépôts à vue	924 156 403,85	
Correspondants	26 495 367,37		Dépôts d'épargne	48 354 077,72	
Autres disponibilités	55 718 903,09	197 710 749,26	Banques et Correspondants à vue	90 658 837,30	
Titres		440 331 518,75	Autres obligations à vue	18 171 326,94	1 081 340 645,81
Effets escomptés		120 705 387,05	Dépôts à terme	519 600,00	
Prêts et avances		436 819 019,31	Banques à terme	63 711 021,67	
Débiteurs divers		63 419 398,67	Autres obligations à terme	9 490 428,44	73 721 050,11
Immeubles et mobilier		27 477 839,78	Comptes d'ordre et divers		30 666 583,68
Comptes d'ordre et divers		8 942 155,04	Capital		80 000 000,00
			Réserves		22 451 732,99
			Résultats		7 226 055,27
		1 295 406 067,86			1 295 406 067,86

HORS-BILAN

Effets réescomptés	137 680 383,32	
Engagements par avals	37 362 736,13	
Ouvertures de crédits irrévocables	206 949 490,66	
		381 992 610,11
Valeurs et avoirs en dépôts ou en fidéicommis		2 510 786 145,16
Engagements par signatures		132 580 333,06

FINANCIERA DEL ATLANTICO S.A.

Siège Social : Venustiano Carranza n° 48, Mexico
Président : Lic. Carlos ABEDROP DAVILA
Directeur Général : M. A. VENEGAS

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en pesos mexicains		PASSIF	en pesos mexicains	
Caisse et Banques	105 657 960,09		Dépôts à vue		25 444 742,73
Correspondants	69 274 309,75		Banques et Correspondants à vue	366 316 800,00	
Autres disponibilités	323 866,87	175 256 136,71	Bons et certificats financiers	997 523 000,00	
Titres		1 173 975 803,73	Autres disponibilités	1 399 178 834,36	2 763 018 634,36
Effets escomptés		261 195 085,37	Comptes d'ordre et divers		84 162 624,02
Prêts et avances		1 370 814 122,04	Capital		100 000 000,00
Débiteurs divers		25 397 277,04	Réserves		23 010 435,71
Immeubles et mobilier		4 291 100,55	Résultats		22 775 263,62
Comptes d'ordre et divers		7 482 175,00			
		3 018 411 700,44			3 018 411 700,44

HORS-BILAN

Effets réescomptés	43 950 914,94	
Engagements par avals	9 226 630,66	53 177 545,60
Valeurs et avoirs en dépôts ou en fidéicommis		2 786 370 321,16
Engagements par signatures		1 111 383 384,23

BANQUE MALGACHE D'ESCOMPTE ET DE CREDIT (BAMES)

Siège Social : Place de l'Indépendance, Tananarive
Président : M. L. RAJOABELINA
Directeur Général : M. J. M. SEGUR

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs malgaches		PASSIF	en francs malgaches	
Caisse, Trésor Public, Banque d'Emission		382 625 679	Comptes de chèques		2 539 033 334
Banques et Correspondants		1 919 941 231	Comptes courants		4 350 990 357
Portefeuille Effets		4 358 452 655	Banques et Correspondants		1 288 399 730
Comptes courants		2 934 929 070	Comptes exigibles après encaissement		431 953 932
Avances garanties		3 288 605 621	Créditeurs divers		626 741 824
Avances et débiteurs divers		312 649 690	Bons et comptes à échéance fixe		3 465 704 900
Comptes d'ordre et divers		418 735 717	Comptes d'ordre et divers		247 445 638
Immeubles et mobilier		612 829 425	Réserve légale		75 000 000
			Réserves spéciales		322 200 000
			Capital		750 000 000
			Bénéfice de l'exercice		130 763 500
			Report à nouveau		535 873
		14 228 769 088			14 228 769 088

HORS-BILAN

Engagements par cautions et avals	3 169 768 116
Effets escomptés circulant sous notre endos	3 085 930 490
Ouvertures de crédits confirmés	373 938 096

AUSTRALIAN EUROPEAN FINANCE CORPORATION LTD

Siège Social : Pitt Street, ind. Martin Place, Sydney
Président : M. B.B. CALLAGHAN - C.B.E.
Vice-Président : M. P. LEDOUX
Directeur Général : M. V.T. CHRISTIE
Directeur Général Adjoint : M. A.C.A. BAUDOUX

BILAN AU 30 JUIN 1972

ACTIF	en $ Aust	PASSIF	en $ Aust
Caisse et Banque	199950	Emprunts à court terme	31174942
Portefeuille et prêts à court terme	5093837	Autres exigibilités	330812
Intérêts à recevoir	379274	Charges à payer	6250
Prêts à terme	31174942	Provision	159956
Immobilisations	5038	Capital	5000000
		Report à nouveau	181081
	36853041		36853041

HORS-BILAN

Engagements de crédit	21881304

UNITED OVERSEAS BANK

Siège Social : 11, quai des Bergues, Genève
Président : M. E. RENK
Administrateur-Directeur Général : M. J. PFEIFFER

BILAN AU 31 DECEMBRE 1972

ACTIF	en francs suisses	PASSIF	en francs suisses
Caisse, Banque d'Emission, chèques postaux	27041907,71	Engagements en banque à vue	61826475,95
Avoirs en banque à vue	71007928,35	Engagements en banque à terme	65319214,63
Avoirs en banque à terme	110417828,72	Comptes courants créanciers à vue	147586372,71
Portefeuille effets	25377346,88	Créanciers à terme	62168197,18
Comptes courants débiteurs :		Carnets de dépôts	13167424,24
– en blanc	15466378,18	Autres postes du passif	73341091,81
– gagés	157168894,58	Capital	20000000,00
Avances et prêts à terme :		Réserve légale	2000000,00
– en blanc	6034544,24	Réserve générale	16500000,00
– gagés	38786148,63	Bénéfice reporté	480325,32
Titres et participations	6514525,21	Bénéfice de l'exercice	8477040,01
Autres postes de l'actif	13050639,35		
	470866141,85		470866141,85

HORS-BILAN

Engagements par cautions	101928365,52
Engagements par accréditifs irrévocables	316949874,01
Opérations fiduciaires	321148124,10